

Portrait statistique de l'éducation

Région administrative
de la Chaudière-Appalaches (12) 2005



Le présent portrait statistique de l'éducation
a été préparé par la Direction générale des régions,
avec la collaboration de la Direction de la recherche,
des statistiques et des indicateurs.

Bruno Faucher, responsable du projet
Direction générale des régions

Sylvie Gagné, production des tableaux et des graphiques
Direction générale des régions

Luc Beauchesne, production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Jean-Pierre Dufort, coordination de la production des statistiques
Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs

Véronique Giroux, révision linguistique
Direction des communications

Décembre 2005

Note

Le portrait statistique de l'éducation est fait par région administrative. Certaines commissions scolaires anglophones ont des établissements dans plus d'une région administrative. Lorsque des données sont présentées par commission scolaire, tous les élèves des commissions scolaires anglophones ont été attribués à la région où se situe le siège social de la commission scolaire pour l'ensemble des tableaux statistiques. Ainsi, toutes les données statistiques d'une commission scolaire anglophone se retrouvent dans sa région d'attribution.

L'attribution des commissions scolaires anglophones à une région est la suivante :

Commission scolaire	Région d'attribution
CS Central Québec	Capitale-Nationale
CS Eastern Townships	Estrie
CS English-Montréal	Montréal
CS Lester-B.-Pearson	Montréal
CS Western Québec	Outaouais
CS Eastern Shores	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CS Sir-Wilfrid-Laurier	Laval
CS Riverside	Montréal
CS New Frontiers	Montréal

Préface

Le présent portrait statistique de l'éducation de la région de la Chaudière-Appalaches constitue un outil de référence qui vise à alimenter la réflexion et à soutenir la planification des activités éducatives dans un contexte de collaboration, de partenariat et de concertation. Il s'adresse à toute personne ou à tout organisme intéressé par l'éducation.

Le document est divisé en cinq sections :

1^{re} section : La démographie régionale

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

3^e section : Les effectifs scolaires

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Pour tout renseignement au sujet des statistiques contenues dans le présent document ou sur l'éducation dans la région de la Chaudière-Appalaches, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Direction régionale de la Capitale-Nationale
et de la Chaudière-Appalaches
1020, route de l'Église, 3^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 3V9
Téléphone : (418) 643-7934
Télécopie : (418) 643-0972
Courriel : dr-03@meq.gouv.qc.ca



Marie-Sylvie Descôteaux
Directrice régionale

Table des matières

Région de la Chaudière-Appalaches

1^{re} section : La démographie régionale

- Tableau 1.1 :** Population de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2021 : évolution et prévisions
- Tableau 1.2 :** Niveau de scolarité de la population de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001
- Tableau 1.3 :** Taux de scolarité de la population de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001
- Tableau 1.4 :** Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, dont la mère n'a pas de diplôme et dont les parents sont économiquement inactifs, en 2001

2^e section : Le nombre d'établissements d'enseignement

- Tableau 2.1 :** Nombre d'établissements d'enseignement dans la région de la Chaudière-Appalaches, selon le réseau, l'ordre et la langue d'enseignement, en 2004-2005

3^e section : Les effectifs scolaires

- Tableau 3.1 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de la Chaudière-Appalaches, selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Graphique 3.1 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des écoles publiques de la région de la Chaudière-Appalaches, selon l'ordre d'enseignement, de 1999-2000 à 2004-2005
- Tableau 3.2 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Tableau 3.3 :** Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, de 2003-2004 à 2019-2020
- Graphique 3.3 :** Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, de 1999-2000 à 2019-2020

3^e section : Les effectifs scolaires (Suite)

- Tableau 3.4 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé de la région de la Chaudière-Appalaches, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Tableau 3.5 :** Évolution de l'effectif déclaré en formation générale des jeunes par les écoles gouvernementales de la région de la Chaudière-Appalaches, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005 **(Ce tableau n'est pas inclus car il n'y a pas d'école gouvernementale dans cette région.)**
- Tableau 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public et privé de la région de la Chaudière-Appalaches, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005
- Graphique 3.6 :** Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes des réseaux public et privé de la région de la Chaudière-Appalaches, selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2004-2005
- Tableau 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004
- Graphique 3.7 :** Évolution de l'effectif des élèves inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004
- Tableau 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2000-2001 à 2003-2004
- Graphique 3.8 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, de 1998-1999 à 2003-2004
- Tableau 3.9 :** Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2002-2003 et 2003-2004
- Tableau 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004
- Graphique 3.10 :** Évolution de l'effectif en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004

3^e section : Les effectifs scolaires (Suite)

- Tableau 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004
- Graphique 3.11 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004
- Graphique 3.12 :** Évolution du nombre d'inscriptions et de nouvelles inscriptions en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1998 à 2004, session d'automne
- Graphique 3.13 :** Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire dans les établissements d'enseignement collégial de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le type de formation, de 1997 à 2004, session d'automne
- Tableau 3.14 :** Répartition du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Chaudière-Appalaches et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 2001 à 2004
- Graphique 3.14 :** Pourcentage du total des nouveaux inscrits au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Chaudière-Appalaches, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2004
- Tableau 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de la Chaudière-Appalaches, de 2002 à 2013, session d'automne
- Graphique 3.15 :** Prévisions à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de la Chaudière-Appalaches, de 2003 à 2014, session d'automne
- Tableau 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant de l'université de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le type de sanction et le sexe, de 2000 à 2004, session d'automne ***(Ce tableau n'est pas inclus car il n'y a pas d'université dans cette région.)***
- Graphique 3.16 :** Évolution de l'effectif étudiant de l'université de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le type de sanction, de 1998 à 2004, session d'automne ***(Ce graphique n'est pas inclus car il n'y a pas d'université dans cette région.)***

4^e section : L'intégration des élèves handicapés

Tableau 4.1 : Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

5^e section : La réussite éducative et la diplomation

Tableau 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, qui passent au secondaire avec retard, selon le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

Graphique 5.1 : Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, qui passent au secondaire avec retard, de 2000-2001 à 2004-2005

Tableau 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.2 : Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme) des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, de 1999-2000 à 2003-2004

Tableau 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.3 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, de 1999-2000 à 2003-2004

Tableau 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

Graphique 5.4 : Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, de 1999-2000 à 2003-2004

5^e section : La réussite éducative et la diplomation (Suite)

- Tableau 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004
- Graphique 5.5 :** Taux de réussite aux épreuves uniques, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, de 1999-2000 à 2003-2004
- Tableau 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits de 1999-2000 à 2001-2002 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le sexe
- Graphique 5.6 :** Taux d'obtention du diplôme, après trois années, des nouveaux inscrits de 1998-1999 à 2001-2002 à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches
- Tableau 5.7 :** Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de la Chaudière-Appalaches, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001
- Graphique 5.7 :** Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits, à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial de la région de la Chaudière-Appalaches, selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue, le type de formation et le sexe, de 1993 à 2001
- Tableau 5.8 :** Taux de passage à l'université, à l'automne 2003, des titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 dans un cégep de la région de la Chaudière-Appalaches et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers, selon le type de formation et le sexe

TABLEAU 1.1

Population de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon le groupe d'âge et le sexe, de 1991 à 2021 : évolution et prévisions¹

Âge et sexe	1991	1996	2001	2006	2011	2016	2021
0-4 ans	25 345	23 715	19 948	19 125	19 553	19 118	18 150
Masculin	12 857	11 991	10 274	9 796	10 016	9 795	9 298
Féminin	12 488	11 724	9 674	9 329	9 537	9 323	8 852
5-9 ans	28 005	25 888	24 067	20 158	19 285	19 694	19 263
Masculin	14 466	13 145	12 254	10 369	9 865	10 072	9 853
Féminin	13 539	12 743	11 813	9 789	9 420	9 622	9 410
10-14 ans	30 764	28 137	25 860	24 199	20 221	19 342	19 735
Masculin	15 716	14 546	13 127	12 341	10 422	9 910	10 111
Féminin	15 048	13 591	12 733	11 858	9 799	9 432	9 624
15-19 ans	26 896	30 725	27 837	25 593	23 921	19 996	19 127
Masculin	13 775	15 857	14 554	13 062	12 264	10 362	9 852
Féminin	13 121	14 868	13 283	12 531	11 657	9 634	9 275
20-24 ans	23 794	24 304	27 605	26 524	24 290	22 776	19 060
Masculin	12 520	12 772	14 639	13 980	12 538	11 792	9 976
Féminin	11 274	11 532	12 966	12 544	11 752	10 984	9 084
25-29 ans	29 947	23 689	23 141	26 775	25 285	23 325	22 050
Masculin	15 284	12 421	12 074	14 164	13 305	12 052	11 414
Féminin	14 663	11 268	11 067	12 611	11 980	11 273	10 636
30-34 ans	34 030	31 278	24 411	23 339	26 870	25 205	23 407
Masculin	17 234	16 102	12 790	12 185	14 180	13 237	12 094
Féminin	16 796	15 176	11 621	11 154	12 690	11 968	11 313
35-39 ans	32 782	34 291	31 587	24 519	23 480	26 947	25 203
Masculin	16 681	17 389	16 206	12 838	12 269	14 204	13 221
Féminin	16 101	16 902	15 381	11 681	11 211	12 743	11 982
40-44 ans	30 322	32 661	34 021	31 455	24 420	23 416	26 820
Masculin	15 470	16 680	17 200	16 146	12 788	12 246	14 136
Féminin	14 852	15 981	16 821	15 309	11 632	11 170	12 684
45-49 ans	23 807	29 999	32 110	33 793	31 229	24 289	23 319
Masculin	12 186	15 273	16 241	17 078	16 024	12 711	12 197
Féminin	11 621	14 726	15 869	16 715	15 205	11 578	11 122
50 ans et +	90 296	102 154	120 465	139 618	158 904	174 110	180 825
Masculin	41 798	47 539	56 585	66 246	75 968	83 833	87 503
Féminin	48 498	54 615	63 880	73 372	82 936	90 277	93 322
Total	375 988	386 841	391 052	395 098	397 458	398 218	396 959
Masculin	187 987	193 715	195 944	198 205	199 639	200 214	199 655
Féminin	188 001	193 126	195 108	196 893	197 819	198 004	197 304

1. Les données de 2006 à 2021 sont des prévisions faites à partir des données du recensement de 2001.

Sources : Statistique Canada, pour les données de 1991 et 1996. Données reçues de l'ISQ le 28 novembre 2001.

Institut de la statistique du Québec. Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003, [En ligne] :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplit/pers2001-2051/index.htm (page consultée le 11 novembre 2004).

TABLEAU 1.2

Niveau de scolarité de la population de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme	Études universitaires avec diplôme ³	Total
15-19 ans	1 340	12 290	6 045	5 410	1 980	405	27 430
Masculin	985	6 910	3 350	2 160	930	140	14 470
Féminin	360	5 370	2 715	3 210	1 040	300	12 945
20-24 ans	895	2 665	4 300	3 745	9 555	4 955	26 100
Masculin	615	1 820	2 725	2 105	4 535	1 870	13 690
Féminin	285	835	1 575	1 605	5 010	3 070	12 420
25-29 ans	870	2 790	3 475	1 625	8 100	4 760	21 625
Masculin	535	1 800	2 095	890	3 880	1 675	10 815
Féminin	345	985	1 410	745	4 235	3 125	10 805
30-34 ans	870	3 125	5 740	1 405	6 810	5 295	23 250
Masculin	500	1 945	3 250	665	3 300	2 235	11 900
Féminin	365	1 170	2 485	755	3 495	3 050	11 350
35-39 ans	1 500	4 630	9 910	1 650	7 445	5 305	30 485
Masculin	870	2 575	5 070	870	3 610	2 455	15 435
Féminin	620	2 060	4 850	795	3 835	2 865	15 060
40-44 ans	2 265	6 390	10 825	1 730	6 705	5 350	33 265
Masculin	1 190	3 395	5 200	825	3 015	2 705	16 335
Féminin	1 045	3 015	5 620	945	3 705	2 630	16 925
45-49 ans	3 005	5 760	10 390	1 465	5 815	5 175	31 620
Masculin	1 580	3 220	4 875	710	2 870	2 835	16 070
Féminin	1 405	2 545	5 495	770	2 960	2 355	15 535
50 ans et +	46 060	14 145	25 540	3 875	11 285	12 340	113 300
Masculin	21 625	6 190	10 935	1 895	6 155	6 885	53 770
Féminin	24 430	7 970	14 630	2 030	5 075	5 455	59 540
Total 15 ans et +	56 785	51 785	76 325	20 865	57 680	43 620	307 080
Masculin	27 925	27 855	37 525	10 050	28 310	20 800	152 485
Féminin	28 860	23 920	38 800	10 825	29 375	22 825	154 600

Il faut noter que tous les nombres cités sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.3

Taux de scolarité de la population de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon le groupe d'âge et le sexe, en 2001

Âge et sexe	Moins de 9 ans d'études	De 9 à 13 ans d'études sans diplôme	De 9 à 13 ans d'études avec diplôme ¹	Études postsecondaires sans diplôme ²	Études postsecondaires (non universitaires) avec diplôme	Études universitaires avec diplôme ³	Total
15-19 ans	4,9	44,8	22,0	19,7	7,2	1,5	100,0
Masculin	6,8	47,8	23,2	14,9	6,4	1,0	100,0
Féminin	2,8	41,5	21,0	24,8	8,0	2,3	100,0
20-24 ans	3,4	10,2	16,5	14,3	36,6	19,0	100,0
Masculin	4,5	13,3	19,9	15,4	33,1	13,7	100,0
Féminin	2,3	6,7	12,7	12,9	40,3	24,7	100,0
25-29 ans	4,0	12,9	16,1	7,5	37,5	22,0	100,0
Masculin	4,9	16,6	19,4	8,2	35,9	15,5	100,0
Féminin	3,2	9,1	13,0	6,9	39,2	28,9	100,0
30-34 ans	3,7	13,4	24,7	6,0	29,3	22,8	100,0
Masculin	4,2	16,3	27,3	5,6	27,7	18,8	100,0
Féminin	3,2	10,3	21,9	6,7	30,8	26,9	100,0
35-39 ans	4,9	15,2	32,5	5,4	24,4	17,4	100,0
Masculin	5,6	16,7	32,8	5,6	23,4	15,9	100,0
Féminin	4,1	13,7	32,2	5,3	25,5	19,0	100,0
40-44 ans	6,8	19,2	32,5	5,2	20,2	16,1	100,0
Masculin	7,3	20,8	31,8	5,1	18,5	16,6	100,0
Féminin	6,2	17,8	33,2	5,6	21,9	15,5	100,0
45-49 ans	9,5	18,2	32,9	4,6	18,4	16,4	100,0
Masculin	9,8	20,0	30,3	4,4	17,9	17,6	100,0
Féminin	9,0	16,4	35,4	5,0	19,1	15,2	100,0
50 ans et +	40,7	12,5	22,5	3,4	10,0	10,9	100,0
Masculin	40,2	11,5	20,3	3,5	11,4	12,8	100,0
Féminin	41,0	13,4	24,6	3,4	8,5	9,2	100,0
Total 15 ans et +	18,5	16,9	24,9	6,8	18,8	14,2	100,0
Masculin	18,3	18,3	24,6	6,6	18,6	13,6	100,0
Féminin	18,7	15,5	25,1	7,0	19,0	14,8	100,0

Pour le calcul des pourcentages, les nombres utilisés sont ceux du tableau 1.2. Il faut noter que tous ces nombres sont arrondis à 0 ou 5. C'est une pratique courante de Statistique Canada pour la diffusion de ses données. En conséquence, il peut arriver que la sommation des données pour les hommes et pour les femmes ne corresponde pas aux données pour l'ensemble de la population. Cela peut se reproduire pour toute sommation.

Regroupement des niveaux de scolarité :

1. De 9 à 13 ans avec diplôme : comprend les personnes ayant un diplôme d'une école de métiers
2. Études postsecondaires sans diplôme : regroupe les personnes ayant fait des études collégiales ou universitaires sans obtenir un diplôme
3. Études universitaires avec diplôme : regroupe les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, un baccalauréat ou un diplôme supérieur au baccalauréat

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 1.4

Proportion des familles avec enfants, par territoire des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, dont la mère n'a pas de diplôme¹ et dont les parents sont économiquement inactifs², en 2001

	Familles avec enfants de 0 à 17 ans (sauf familles monoparentales hommes)			Familles avec enfants de 0 à 17 ans		
	Total	Parmi ces familles, celles dont la mère n'a pas de diplôme ¹	Proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme (%) ¹	Total	Parmi ces familles, celles dont les parents sont inactifs ²	Proportion des familles dont les parents sont inactifs (%) ²
CS de la Côte-du-Sud	8 330	2 010	24,1	8 710	765	8,8
CS de L'Amiante	5 090	1 055	20,7	5 345	470	8,8
CS de la Beauce-Etchemin	15 015	3 900	26,0	15 700	1 020	6,5
CS des Navigateurs	20 365	2 530	12,4	21 290	1 220	5,7
Chaudières-Appalaches³	48 800	9 495	19,5	51 045	3 475	6,8
Ensemble du Québec⁴	893 815	173 315	19,4	936 285	113 920	12,2

1. La proportion des mères sans diplôme correspond aux mères ayant déclaré n'avoir obtenu aucun diplôme, au recensement de 2001. Dans le calcul de la proportion des familles dont la mère n'a pas de diplôme du secondaire, les familles monoparentales dont le chef de famille est un homme sont évidemment exclues. Dans le calcul de la proportion des familles dont les parents sont économiquement actifs, toutes les familles sont prises en considération. Ceci explique la différence entre le nombre de familles retenues dans chaque cas; la différence (936 285 - 893 815) correspond aux 42 470 familles monoparentales dont le chef de famille est un homme.
2. La proportion des familles dont les parents sont économiquement inactifs correspond aux familles où les deux parents ont déclaré ne pas avoir travaillé durant l'année précédant le recensement, soit 2000.
3. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.
4. Une famille avec enfants appartient à la fois au territoire d'une commission scolaire francophone et au territoire d'une commission scolaire anglophone. Par exemple, une famille située sur le territoire de la Commission scolaire des Monts-et-Marées est également située sur le territoire de la Commission scolaire Eastern Shores. Seules les familles résidant sur le territoire des commissions scolaires à statut particulier (Littoral, Crie, Kativik) ne se trouvent que dans une seule commission scolaire. Par conséquent, les données par région administrative correspondent à la somme des données des commissions scolaires francophones et des commissions scolaires à statut particulier.
5. Les données pour l'ensemble du Québec ne concernent que les élèves du réseau public.

Source : Statistique Canada, recensement de 2001, compilations spéciales.

TABLEAU 2.1

Nombre d'établissements d'enseignement dans la région
de la Chaudière-Appalaches, selon le réseau, l'ordre
et la langue d'enseignement, en 2004-2005

Ordre d'enseignement	Français	Anglais	Français et anglais	Total
Établissements d'enseignement primaire				
CS Côte-du-Sud	34	0	0	34
CS de l'Amiante ¹	17	0	0	17
CS de la Beauce-Etchemin ¹	44	0	0	44
CS des Navigateurs	36	0	0	36
Total	131	0	0	131
Établissements d'enseignement secondaire				
CS Côte-du-Sud	8	0	0	8
CS de l'Amiante	2	0	0	2
CS de la Beauce-Etchemin	8	0	0	8
CS des Navigateurs	7	0	0	7
Total	25	0	0	25
Établ. d'enseignement primaire et secondaire				
CS Côte-du-Sud	1	0	0	1
CS de l'Amiante ¹	2	0	0	2
CS de la Beauce-Etchemin ¹	2	0	0	2
CS des Navigateurs	4	0	0	4
Total	9	0	0	9
Centres de formation professionnelle				
CS Côte-du-Sud	3	0	0	3
CS de l'Amiante	2	0	0	2
CS de la Beauce-Etchemin	3	0	0	3
CS des Navigateurs	5	0	0	5
Total	13	0	0	13
Centres d'éducation des adultes				
CS Côte-du-Sud	4	0	0	4
CS de l'Amiante	1	0	0	1
CS de la Beauce-Etchemin	3	0	0	3
CS des Navigateurs	1	0	0	1
Total	9	0	0	9
Total des établissements des CS²				
CS Côte-du-Sud	50	0	0	50
CS de l'Amiante ¹	24	0	0	24
CS de la Beauce-Etchemin ¹	60	0	0	60
CS des Navigateurs	53	0	0	53
Total	187	0	0	187
Établissements privés³				
Primaire	1	0	1	2
Secondaire	5	0	0	5
Primaire et secondaire	1	0	0	1
Total	7	0	1	8
Cégeps	3	0	0	3

1. Le territoire de cette commission scolaire s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les établissements sont inclus dans cette région.

2. La région attribuée à l'école est celle où se situe le centre administratif de la commission scolaire.

3. Un établissement privé peut donner des services éducatifs dans une ou plusieurs écoles (installations).

Source : Système d'information sur les organismes scolaires (REFSIO).

TABLEAU 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de la Chaudière-Appalaches¹,
selon la langue, l'ordre d'enseignement et le sexe,
de 2000-2001 à 2004-2005

Français	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	1 618	1 758	1 831	1 671	1 769
Masculin	799	908	922	852	902
Féminin	819	850	909	819	867
Préscolaire 5 ans	4 518	4 405	4 110	3 965	3 805
Masculin	2 266	2 188	2 117	1 998	1 954
Féminin	2 252	2 217	1 993	1 967	1 851
Primaire	30 602	30 197	29 217	27 890	26 699
Masculin	15 715	15 475	14 954	14 292	13 586
Féminin	14 887	14 722	14 263	13 598	13 113
Secondaire	22 958	22 148	21 866	21 916	22 117
Masculin	11 812	11 336	11 129	11 152	11 296
Féminin	11 146	10 812	10 737	10 764	10 821
Total	59 696	58 508	57 024	55 442	54 390
Masculin	30 592	29 907	29 122	28 294	27 738
Féminin	29 104	28 601	27 902	27 148	26 652

Anglais	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 5 ans	23	30	24	28	28
Masculin	12	21	17	14	14
Féminin	11	9	7	14	14
Primaire	162	183	193	185	184
Masculin	77	90	97	99	100
Féminin	85	93	96	86	84
Secondaire général	76	79	91	101	106
Masculin	31	33	45	49	54
Féminin	45	46	46	52	52
TOTAL	261	292	308	314	318
Masculin	120	144	159	162	168
Féminin	141	148	149	152	150

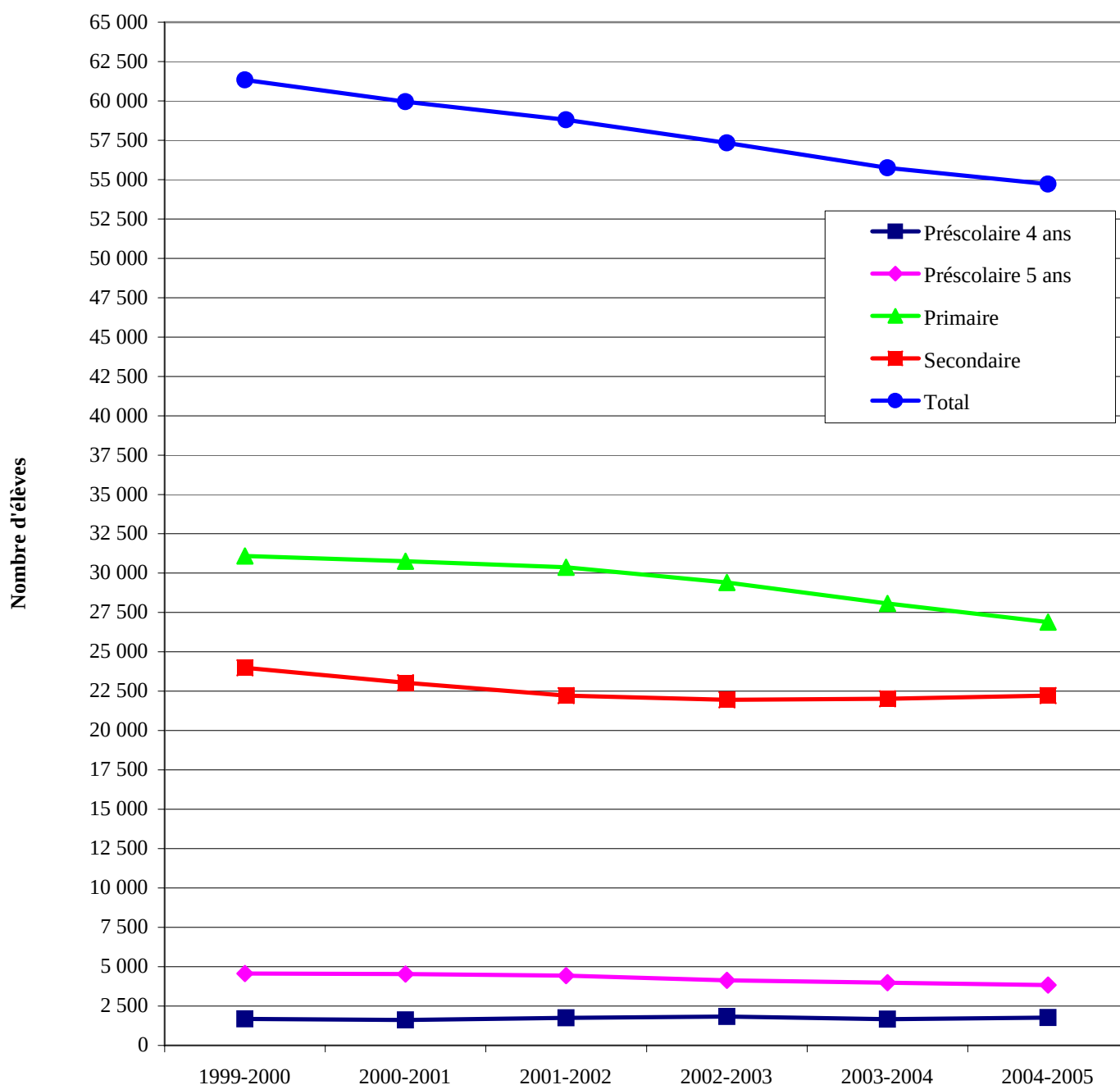
Chaudière-Appalaches¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	1 618	1 758	1 831	1 671	1 769
Masculin	799	908	922	852	902
Féminin	819	850	909	819	867
Préscolaire 5 ans	4 541	4 435	4 134	3 993	3 833
Masculin	2 278	2 209	2 134	2 012	1 968
Féminin	2 263	2 226	2 000	1 981	1 865
Primaire	30 764	30 380	29 410	28 075	26 883
Masculin	15 792	15 565	15 051	14 391	13 686
Féminin	14 972	14 815	14 359	13 684	13 197
Secondaire	23 034	22 227	21 957	22 017	22 223
Masculin	11 843	11 369	11 174	11 201	11 350
Féminin	11 191	10 858	10 783	10 816	10 873
Total	59 957	58 800	57 332	55 756	54 708
Masculin	30 712	30 051	29 281	28 456	27 906
Féminin	29 245	28 749	28 051	27 300	26 802

1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophone et anglophone. Ce tableau est produit à partir des effectifs des écoles publiques de la région administrative, comparativement aux autres tableaux où l'effectif est calculé par commission scolaire à partir de la région administrative du siège social de la commission scolaire. Une commission scolaire peut couvrir plus d'une région administrative, ce qui peut expliquer des différences entre les données contenues dans le présent tableau (données par école) et celles qui figurent dans les autres tableaux (données par commission scolaire).

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.1

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des écoles publiques de la région de la Chaudière-Appalaches¹,
selon l'ordre d'enseignement, de 1999-2000 à 2004-2005



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des secteurs francophone et anglophone. Ce tableau est produit à partir des effectifs des écoles publiques de la région administrative, comparativement aux autres tableaux où l'effectif est calculé par commission scolaire à partir de la région administrative du siège social de la commission scolaire. Une commission scolaire peut couvrir plus d'une région administrative, ce qui peut expliquer des différences entre les données contenues dans le présent tableau (données par école) et celles qui figurent dans les autres tableaux (données par commission scolaire).

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.2

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

CS de la Côte-du-Sud	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	417	629	604	555	582
Masculin	212	337	303	282	295
Féminin	205	292	301	273	287
Préscolaire 5 ans	787	740	727	691	650
Masculin	372	371	387	341	335
Féminin	415	369	340	350	315
Primaire	5 375	5 224	5 016	4 821	4 617
Masculin	2 734	2 625	2 526	2 438	2 316
Féminin	2 641	2 599	2 490	2 383	2 301
Secondaire	4 264	4 093	3 970	3 961	3 908
Masculin	2 187	2 106	2 012	2 016	1 995
Féminin	2 077	1 987	1 958	1 945	1 913
Total	10 843	10 686	10 317	10 028	9 757
Masculin	5 505	5 439	5 228	5 077	4 941
Féminin	5 338	5 247	5 089	4 951	4 816

CS de L'Amiante¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	27	53	43	48	54
Masculin	16	27	20	30	33
Féminin	11	26	23	18	21
Préscolaire 5 ans	421	400	374	360	377
Masculin	218	210	202	177	203
Féminin	203	190	172	183	174
Primaire	3 023	2 899	2 784	2 620	2 515
Masculin	1 557	1 511	1 466	1 392	1 316
Féminin	1 466	1 388	1 318	1 228	1 199
Secondaire	2 736	2 672	2 581	2 505	2 462
Masculin	1 398	1 361	1 308	1 270	1 275
Féminin	1 338	1 311	1 273	1 235	1 187
Total	6 207	6 024	5 782	5 533	5 408
Masculin	3 189	3 109	2 996	2 869	2 827
Féminin	3 018	2 915	2 786	2 664	2 581

CS de la Beauce-Etchemin¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	1 052	959	1 063	978	1 013
Masculin	512	486	540	497	509
Féminin	540	473	523	481	504
Préscolaire 5 ans	1 412	1 361	1 216	1 296	1 169
Masculin	705	665	614	658	604
Féminin	707	696	602	638	565
Primaire	9 659	9 474	9 121	8 661	8 369
Masculin	4 957	4 823	4 625	4 392	4 207
Féminin	4 702	4 651	4 496	4 269	4 162
Secondaire	7 994	7 677	7 550	7 438	7 418
Masculin	4 082	3 916	3 867	3 756	3 738
Féminin	3 912	3 761	3 683	3 682	3 680
Total	20 117	19 471	18 950	18 373	17 969
Masculin	10 256	9 890	9 646	9 303	9 058
Féminin	9 861	9 581	9 304	9 070	8 911

1. Le territoire de cette commission scolaire anglophone s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.2 (Suite)

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

CS des Navigateurs	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	133	107	111	87	116
Masculin	70	55	53	40	64
Féminin	63	52	58	47	52
Préscolaire 5 ans	1 909	1 913	1 796	1 622	1 624
Masculin	978	952	921	826	817
Féminin	931	961	875	796	807
Primaire	12 621	12 616	12 312	11 798	11 198
Masculin	6 509	6 528	6 351	6 089	5 761
Féminin	6 112	6 088	5 961	5 709	5 437
Secondaire	7 964	7 706	7 765	8 012	8 329
Masculin	4 145	3 953	3 942	4 110	4 288
Féminin	3 819	3 753	3 823	3 902	4 041
Total	22 627	22 342	21 984	21 519	21 267
Masculin	11 702	11 488	11 267	11 065	10 930
Féminin	10 925	10 854	10 717	10 454	10 337

Chaudière-Appalaches¹	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	1 629	1 748	1 821	1 668	1 765
Masculin	810	905	916	849	901
Féminin	819	843	905	819	864
Préscolaire 5 ans	4 529	4 414	4 113	3 969	3 820
Masculin	2 273	2 198	2 124	2 002	1 959
Féminin	2 256	2 216	1 989	1 967	1 861
Primaire	30 678	30 213	29 233	27 900	26 699
Masculin	15 757	15 487	14 968	14 311	13 600
Féminin	14 921	14 726	14 265	13 589	13 099
Secondaire	22 958	22 148	21 866	21 916	22 117
Masculin	11 812	11 336	11 129	11 152	11 296
Féminin	11 146	10 812	10 737	10 764	10 821
Total	59 794	58 523	57 033	55 453	54 401
Masculin	30 652	29 926	29 137	28 314	27 756
Féminin	29 142	28 597	27 896	27 139	26 645

1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.3

Prévisions¹ à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches,
de 2003-2004 à 2019-2020

Ordre d'enseignement	Observations		Prévisions						
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2010-2011	2013-2014	2016-2017	2019-2020
Préscolaire 4 ans²	65	74	72	71	70	71	71	67	65
Préscolaire 5 ans	3 969	3 820	3 869	3 872	3 828	3 939	3 985	3 969	3 885
Primaire	27 900	26 699	25 648	25 043	24 361	23 625	23 924	24 133	24 098
Secondaire	21 701	21 884	21 633	21 199	20 633	18 163	16 649	16 561	16 801
Total	53 635	52 477	51 222	50 185	48 892	45 798	44 629	44 730	44 849
Taux de variation (%)		-2,2	-2,4	-2,0	-2,6	-6,3	-2,6	0,2	0,3

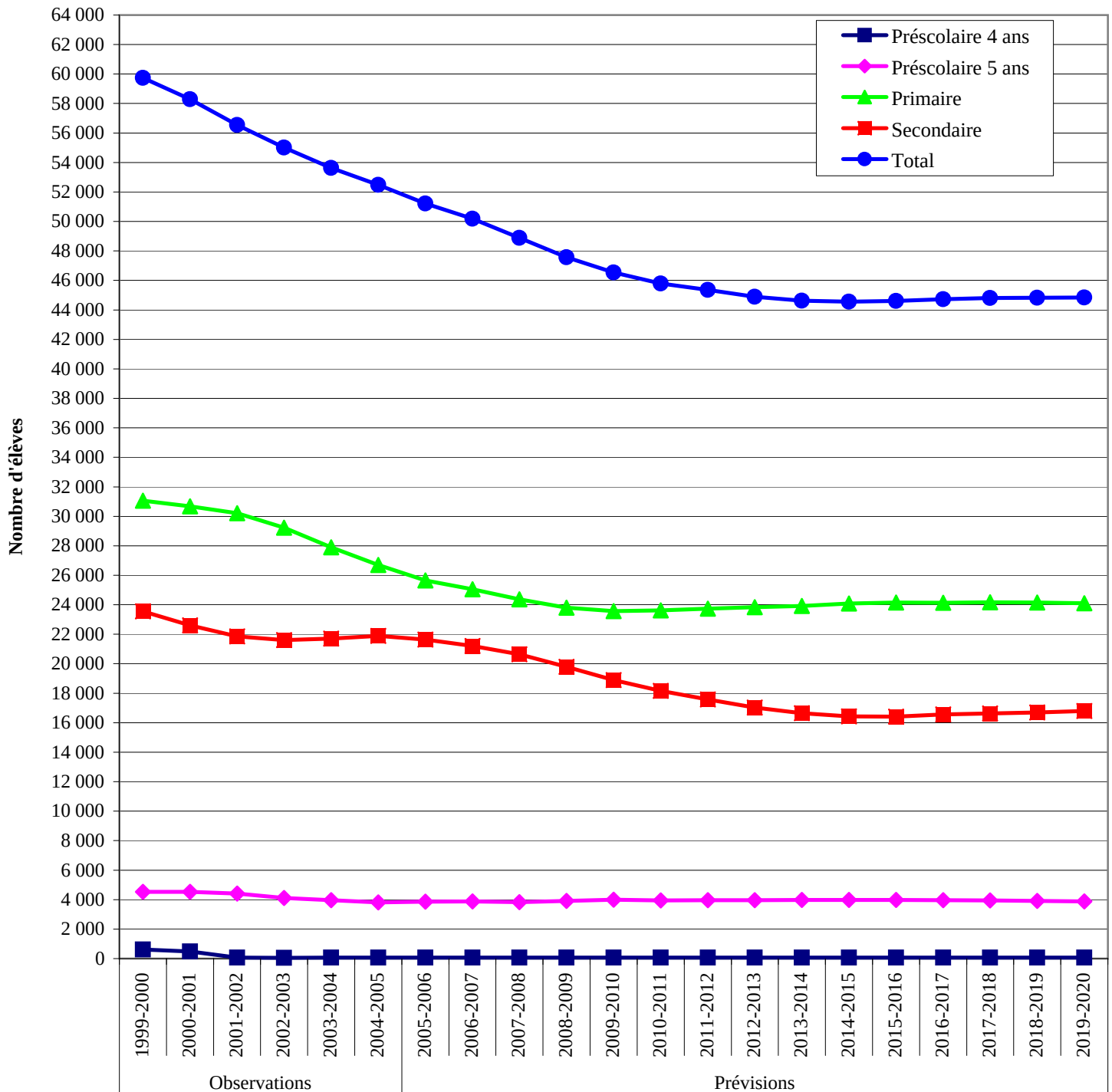
1. Ces prévisions d'effectifs scolaires sont réalisées à l'aide de la méthode des taux de scolarisation. Elles sont basées sur les plus récentes projections démographiques établies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sur la base du recensement de 1996, selon la région administrative. Parmi l'ensemble des scénarios disponibles, nous en avons retenu trois qui se différencient par les hypothèses de fécondité et de migration. Dans ce document, nous présentons les résultats du scénario de référence recommandé par l'ISQ. Dans ce scénario, la fécondité régionale varie pour atteindre une moyenne de 1,5 enfant par femme en 2000. Le solde migratoire externe se stabilise à +12 000 personnes en 2002. La mortalité diminue régulièrement sur tout le territoire jusqu'à la fin de la période de projection. Nos prévisions découlent de l'utilisation de l'évolution de taux fixes pour chacune des commissions scolaires. Les taux observés en 2001-2002 sont appliqués à la projection de population des trois scénarios retenus. On a voulu, d'une part, être prudent, d'où l'hypothèse de taux fixes et, d'autre part, traiter les commissions scolaires selon une approche commune. Le choix d'une seule hypothèse se justifie aisément par le fait que cette prévision veut montrer les grandes tendances de l'évolution des effectifs scolaires, à long terme, si aucune modification n'est apportée aux structures actuelles du système d'éducation.

2. Le préscolaire 4 ans comprend trois volets : la maternelle temps plein (5 demi-journées par semaine); l'animation Passe-Partout; et les groupes de maternelle multiâges. Dans ce tableau, les effectifs de l'animation Passe-Partout ne sont pas inclus, car cette mesure s'adresse plus particulièrement aux parents des enfants de 4 ans. Puisque ces enfants ne fréquentent pas l'école, ils ne sont pas retenus dans le calcul des prévisions des effectifs.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.3

Prévisions à long terme de l'effectif en formation générale des jeunes
des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches,
de 1999-2000 à 2019-2020



Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.4

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes du réseau privé
de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	0	0	0	0	0
Masculin	0	0	0	0	0
Féminin	0	0	0	0	0
Préscolaire 5 ans	5	17	19	11	40
Masculin	**	11	**	**	17
Féminin	**	6	**	**	23
Primaire	79	57	78	88	189
Masculin	42	31	39	46	101
Féminin	37	26	39	42	88
Secondaire	2 377	2 439	2 563	2 721	2 752
Masculin	1 094	1 098	1 180	1 255	1 309
Féminin	1 283	1 341	1 383	1 466	1 443
Total	2 461	2 513	2 660	2 820	2 981
Masculin	1 140	1 140	1 234	1 304	1 427
Féminin	1 321	1 373	1 426	1 516	1 554

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.6

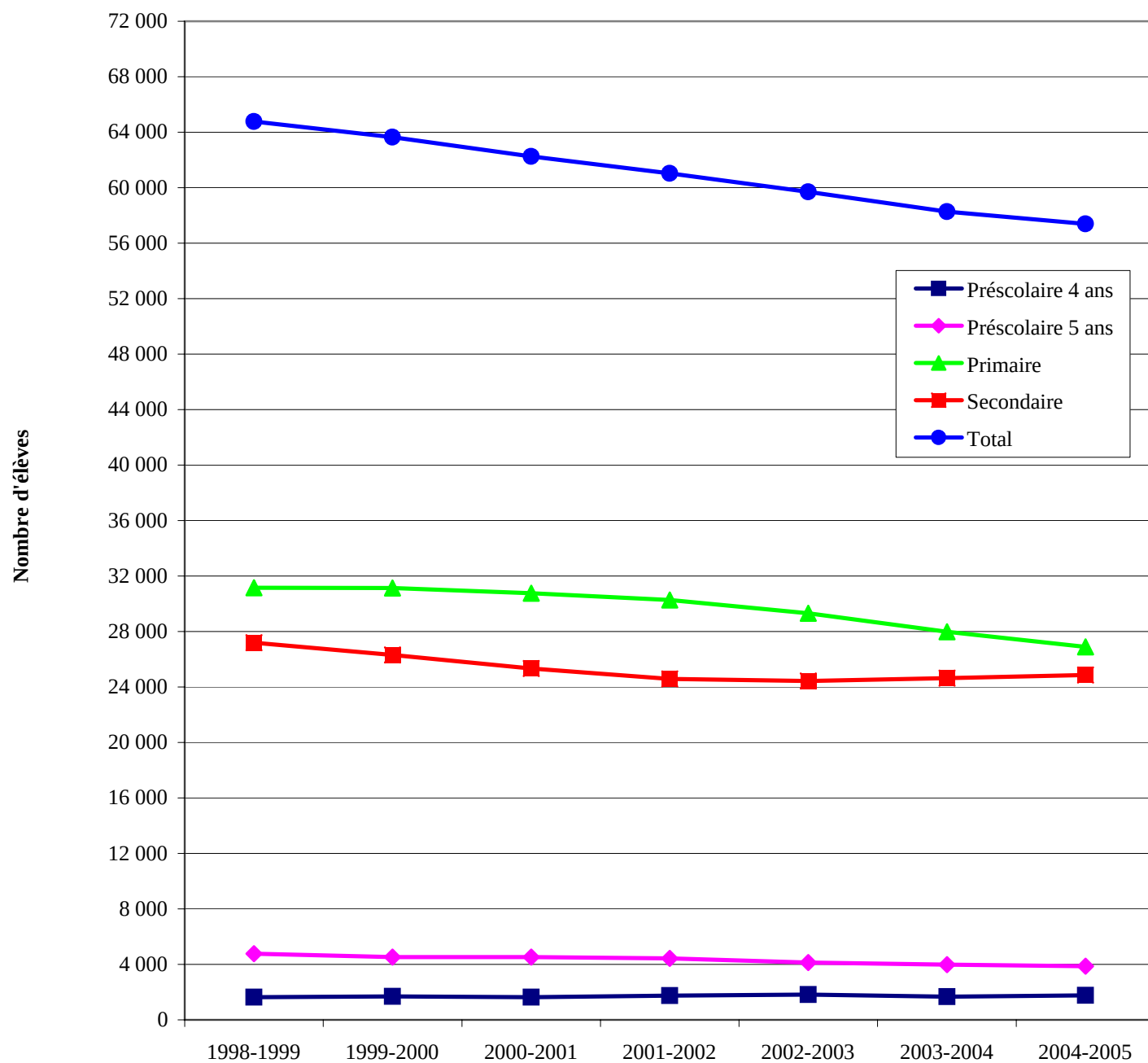
Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public et privé de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon l'ordre d'enseignement et le sexe, de 2000-2001 à 2004-2005

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Préscolaire 4 ans	1 629	1 748	1 821	1 668	1 765
Masculin	810	905	916	849	901
Féminin	819	843	905	819	864
Préscolaire 5 ans	4 534	4 431	4 132	3 980	3 860
Masculin	2 277	2 209	2 139	2 005	1 976
Féminin	2 257	2 222	1 993	1 975	1 884
Primaire	30 757	30 270	29 311	27 988	26 888
Masculin	15 799	15 518	15 007	14 357	13 701
Féminin	14 958	14 752	14 304	13 631	13 187
Secondaire	25 335	24 587	24 429	24 637	24 869
Masculin	12 906	12 434	12 309	12 407	12 605
Féminin	12 429	12 153	12 120	12 230	12 264
Total	62 255	61 036	59 693	58 273	57 382
Masculin	31 792	31 066	30 371	29 618	29 183
Féminin	30 463	29 970	29 322	28 655	28 199

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

GRAPHIQUE 3.6

Évolution de l'effectif en formation générale des jeunes
des réseaux public et privé de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon l'ordre d'enseignement, de 1998-1999 à 2004-2005



Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

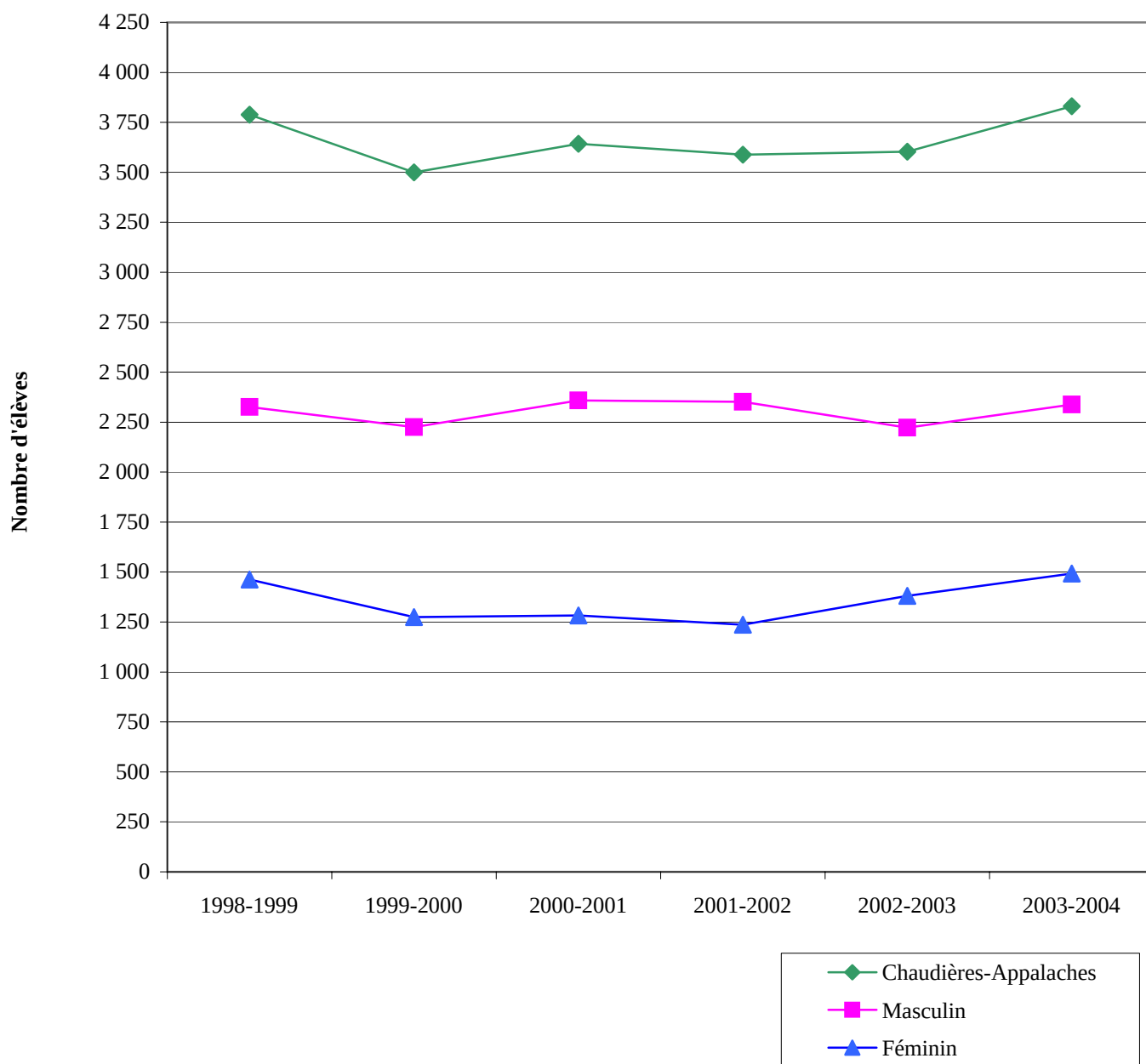
	Élèves inscrits à un programme de formation professionnelle ¹				
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
CS de la Côte-du-Sud	464	438	440	423	406
Masculin	323	318	326	267	258
Féminin	141	120	114	156	148
CS de L'Amiante	411	421	395	422	414
Masculin	256	247	244	228	224
Féminin	155	174	151	194	190
CS de la Beauce-Etchemin	1 179	1 211	1 203	1 152	1 349
Masculin	719	725	737	700	801
Féminin	460	486	466	452	548
CS des Navigateurs	1 445	1 572	1 550	1 606	1 661
Masculin	927	1 069	1 045	1 027	1 055
Féminin	518	503	505	579	606
Chaudières-Appalaches²	3 499	3 642	3 588	3 603	3 830
Masculin	2 225	2 359	2 352	2 222	2 338
Féminin	1 274	1 283	1 236	1 381	1 492
Réseau public (72 CS)	59 617	59 176	60 862	62 458	64 946
Masculin	33 620	33 916	35 107	36 283	37 355
Féminin	25 997	25 260	25 755	26 175	27 591
Ensemble du Québec³	61 959	61 633	63 434	65 140	68 293
Masculin	34 750	35 126	36 351	37 636	39 018
Féminin	27 209	26 507	27 083	27 504	29 275

1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.7

Évolution de l'effectif des élèves inscrits¹ en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches², selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004



1. Les élèves inscrits sont ceux qui étudient à temps plein (0,3 ETP). Par exemple, pour un programme d'une durée de 900 heures, un élève est considéré à temps plein s'il a fait au moins 270 heures durant l'année. Un élève inscrit à plus d'un programme dans la même année est compté pour chacun des programmes. Un élève inscrit plus d'une fois au même programme dans la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2000-2001 à 2003-2004

	2000-2001			2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS de la Côte-du-Sud	284	220	77,5	306	257	84,0	306	257	84,0	289	216	74,7
Masculin	203	164	80,8	227	193	85,0	158	145	91,8	180	148	82,2
Féminin	81	56	69,1	79	64	81,0	113	65	57,5	109	68	62,4
CS de L'Amiante	231	180	77,9	227	173	76,2	244	165	67,6	234	148	63,2
Masculin	120	96	80,0	133	113	85,0	113	95	84,1	130	96	73,8
Féminin	111	84	75,7	94	60	63,8	131	70	53,4	104	52	50,0
CS de la Beauce-Etchemin	711	551	77,5	668	506	75,7	720	542	75,3	798	595	74,6
Masculin	412	349	84,7	386	315	81,6	404	336	83,2	470	395	84,0
Féminin	299	202	67,6	282	191	67,7	316	206	65,2	328	200	61,0
CS des Navigateurs	988	649	65,7	910	662	72,7	962	638	66,3	1 047	673	64,3
Masculin	688	474	68,9	600	456	76,0	596	438	73,5	659	459	69,7
Féminin	300	175	58,3	310	206	66,5	366	200	54,6	388	214	55,2
Chaudières-Appalaches²	2 214	1 600	72,3	2 111	1 598	75,7	2 197	1 555	70,8	2 368	1 632	68,9
Masculin	1 423	1 083	76,1	1 346	1 077	80,0	1 271	1 014	79,8	1 439	1 098	76,3
Féminin	791	517	65,4	765	521	68,1	926	541	58,4	929	534	57,5
Réseau public (72 CS)	36 753	23 706	64,5	36 821	23 422	63,6	37 907	22 905	60,4	40 157	23 528	58,6
Masculin	20 388	14 245	69,9	20 907	14 357	68,7	21 488	14 107	65,7	22 716	14 569	64,1
Féminin	16 365	9 461	57,8	15 914	9 065	57,0	16 419	8 798	53,6	17 441	8 959	51,4
Ensemble du Québec³	38 326	24 591	64,2	38 360	24 278	63,3	38 397	23 196	60,4	42 225	24 583	58,2
Masculin	21 162	14 640	69,2	21 703	14 770	68,1	21 573	14 174	65,7	23 771	15 110	63,6
Féminin	17 164	9 951	58,0	16 657	9 508	57,1	16 824	9 022	53,6	18 454	9 473	51,3

1. Dans ce tableau, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.

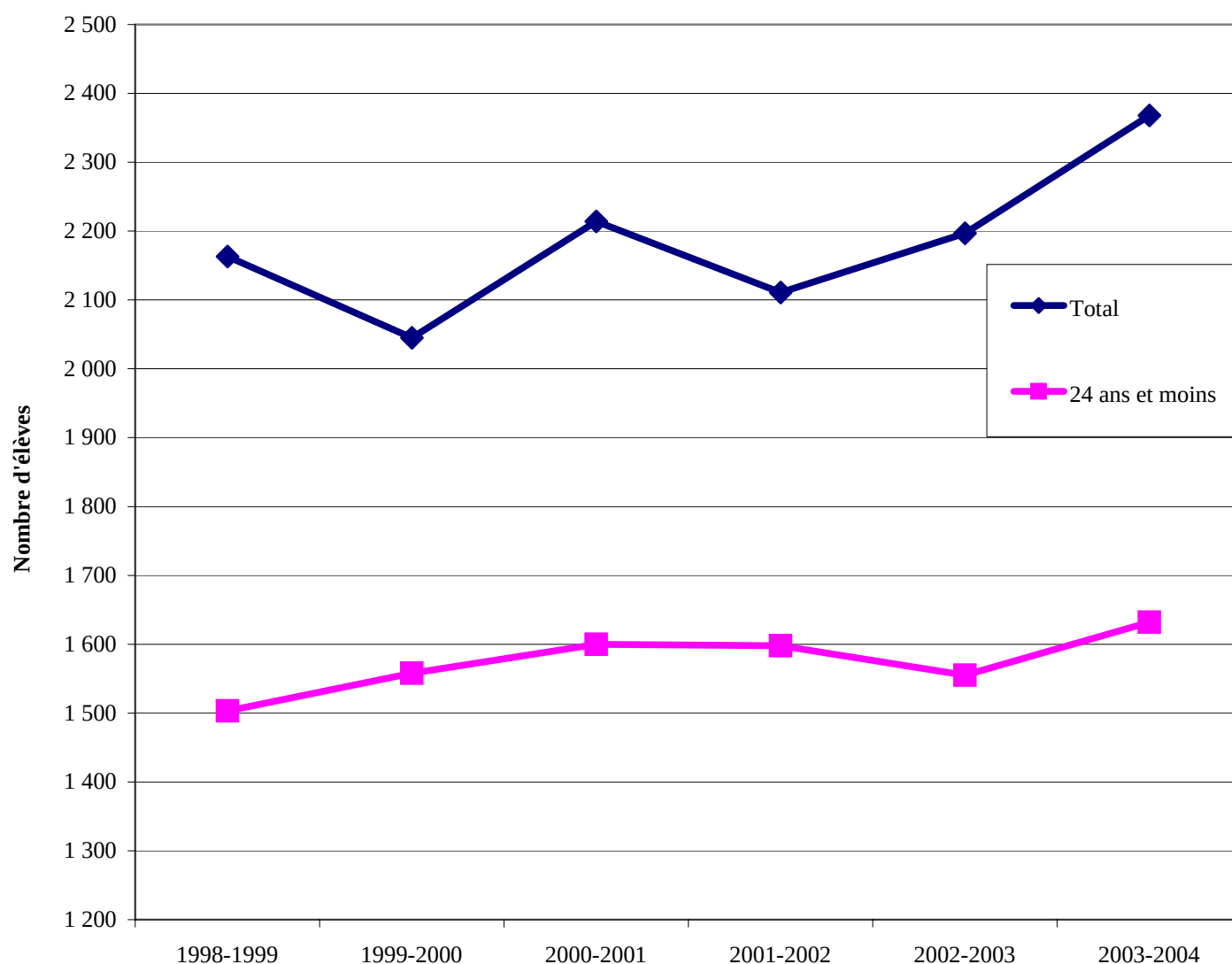
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.8

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches², de 1998-1999 à 2003-2004



1. Dans ce graphique, les nouveaux inscrits sont ceux qui sont inscrits à un programme pour la première fois depuis 1990-1991. Par exemple, un élève inscrit en comptabilité peut avoir été inscrit, l'année précédente, à un autre programme en formation professionnelle et être considéré comme un nouvel inscrit.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.9

Répartition de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, qui étaient inscrits l'année précédente au secondaire, selon le sexe, en 2002-2003 et 2003-2004

	Nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2002-2003 ¹				Nouveaux inscrits en formation professionnelle en 2003-2004 ¹			
	Total	Inscrits au secondaire en 2001-2002			Total	Inscrits au secondaire en 2002-2003		
		Total	Même région	Même région		Total	Même région	Même région
	N	N	N	%	N	N	N	%
CS de la Côte-du-Sud	271	191	166	86,9	289	188	159	84,6
Masculin	158	134	114	85,1	180	132	106	80,3
Féminin	113	57	52	91,2	109	56	53	94,6
CS de L'Amiante	244	139	125	89,9	234	111	96	86,5
Masculin	113	75	68	90,7	130	73	62	84,9
Féminin	131	64	57	89,1	104	38	34	89,5
CS de la Beauce-Etchemin	720	433	392	90,5	798	524	479	91,4
Masculin	404	267	237	88,8	470	336	309	92,0
Féminin	316	166	155	93,4	328	188	170	90,4
CS des Navigateurs	962	426	322	75,6	1 047	458	335	73,1
Masculin	596	287	197	68,6	659	312	207	66,3
Féminin	366	139	125	89,9	388	146	128	87,7
Chaudières-Appalaches²	2 197	1 189	1 005	84,5	2 368	1 281	1 069	83,5
Masculin	1 271	763	616	80,7	1 439	853	684	80,2
Féminin	926	426	389	91,3	929	428	385	90,0
Ensemble du Québec³	37 907	17 016	13 447	79,0	40 157	17 588	13 961	79,4
Masculin	21 488	10 356	7 929	76,6	22 716	10 609	8 175	77,1
Féminin	16 419	6 660	5 518	82,9	17 441	6 979	5 786	82,9

1. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à un programme particulier. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes
dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon le sexe, de 1999-2000 à 2003-2004

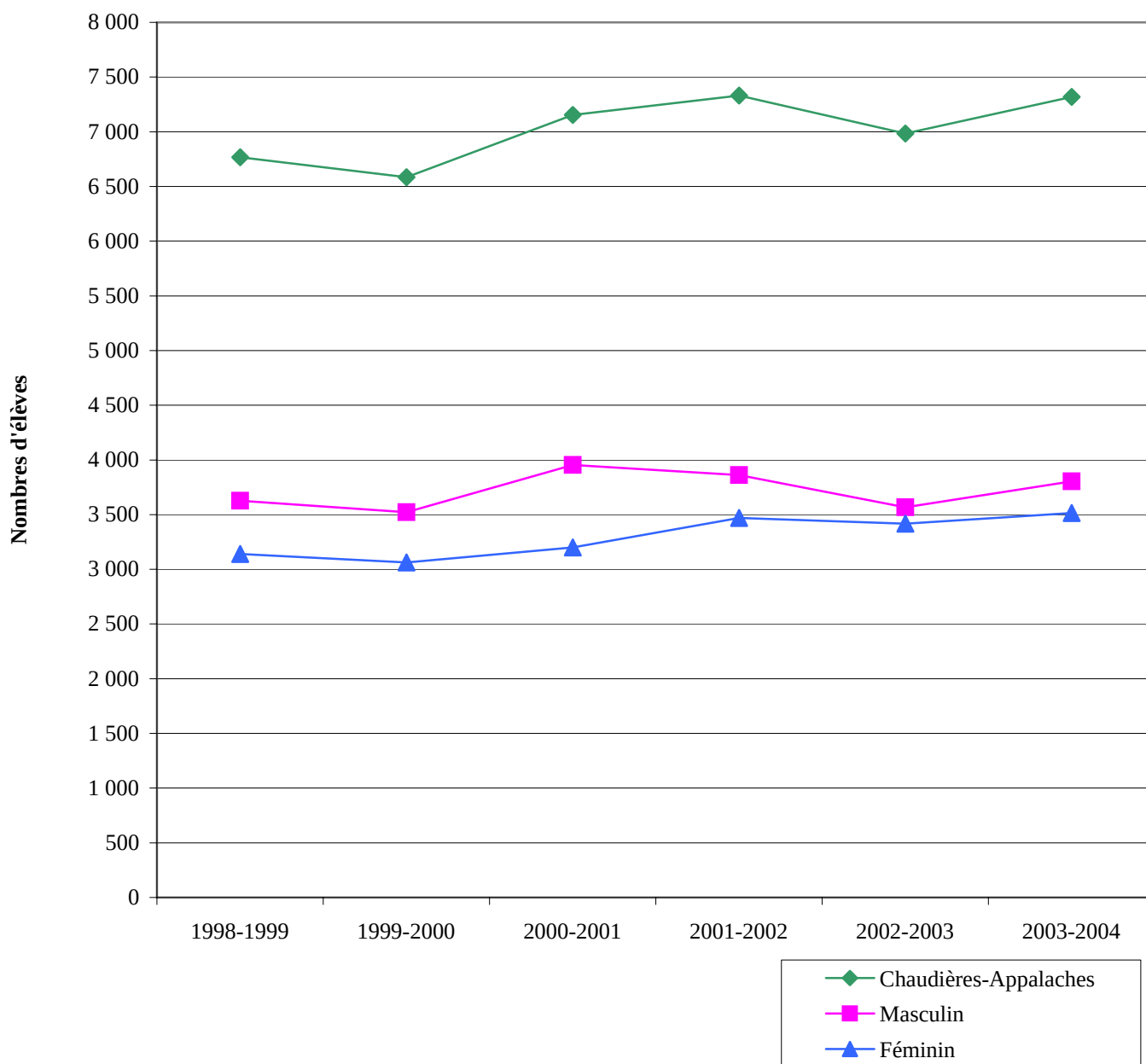
	Élèves inscrits en formation générale des adultes ¹				
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
CS de la Côte-du-Sud	997	1 129	1 143	1 071	1 398
Masculin	578	634	587	553	740
Féminin	419	495	556	518	658
CS de L'Amiante	905	936	1 137	1 127	1 160
Masculin	430	468	482	663	674
Féminin	475	468	655	464	486
CS de la Beauce-Etchemin	2 697	2 722	2 934	2 749	2 808
Masculin	1 367	1 442	1 497	1 388	1 365
Féminin	1 330	1 280	1 437	1 361	1 443
CS des Navigateurs	1 985	2 368	2 117	2 036	1 952
Masculin	1 146	1 410	1 296	963	1 025
Féminin	839	958	821	1 073	927
Chaudières-Appalaches²	6 584	7 155	7 331	6 983	7 318
Masculin	3 521	3 954	3 862	3 567	3 804
Féminin	3 063	3 201	3 469	3 416	3 514
Ensemble du Québec³	144 074	150 457	164 204	169 639	174 367
Masculin	73 871	77 206	82 448	86 008	89 497
Féminin	70 203	73 251	81 756	83 631	84 870

1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.10

Évolution de l'effectif¹ en formation générale des adultes
dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches²,
selon le sexe, de 1998-1999 à 2003-2004



1. L'effectif comprend les inscriptions à temps plein et à temps partiel. Un élève inscrit à plus d'un service durant la même année est compté pour chacun d'eux. Un élève inscrit plus d'une fois à un même service durant la même année n'est compté qu'une fois.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.11

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le groupe d'âge et le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

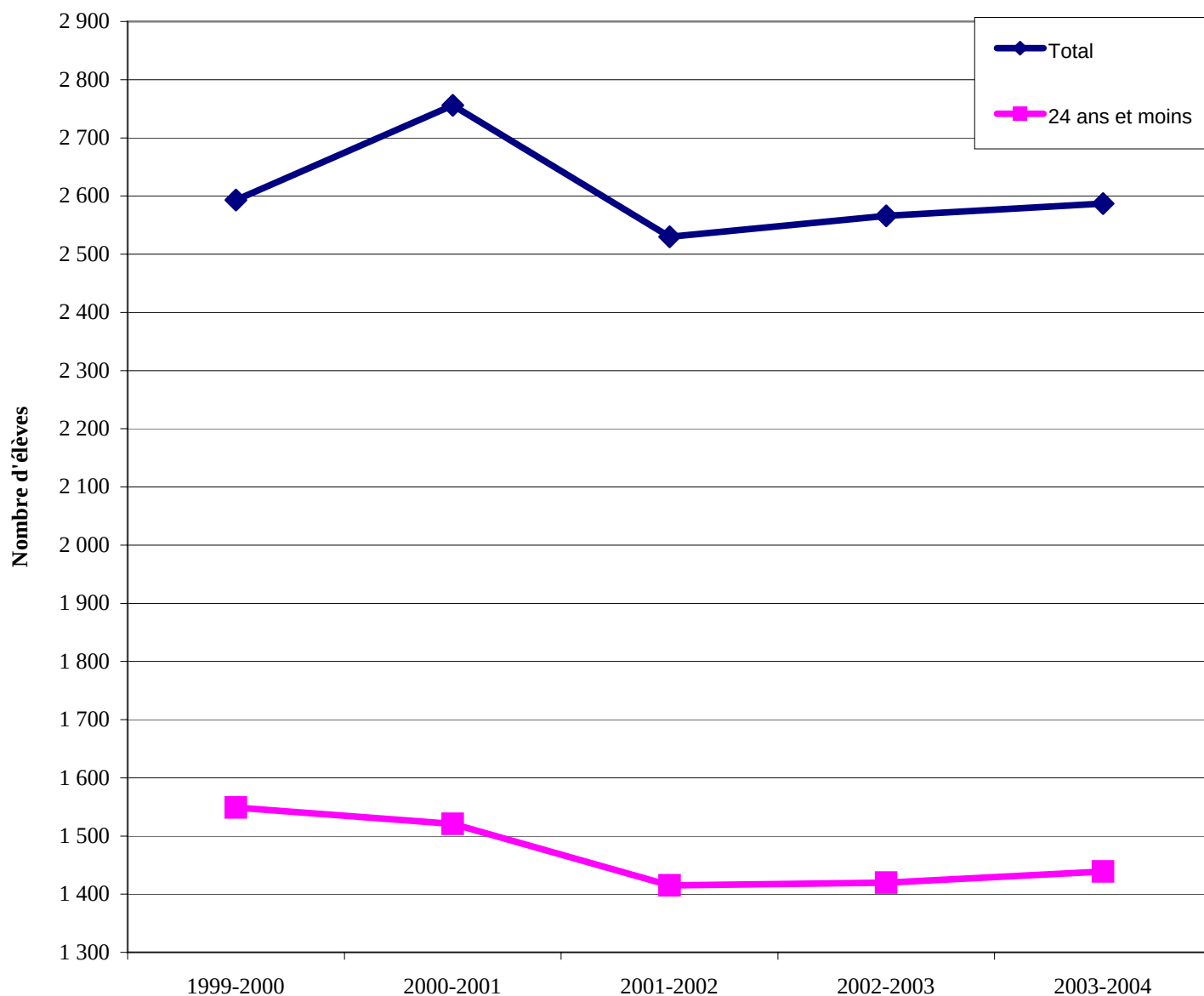
	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins		Total	24 ans et moins	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS de la Côte-du-Sud	394	224	56,9	388	241	62,1	529	294	55,6
Masculin	199	131	65,8	207	145	70,0	238	164	68,9
Féminin	195	93	47,7	181	96	53,0	291	130	44,7
CS de L'Amiante	357	205	57,4	421	152	36,1	377	183	48,5
Masculin	152	116	76,3	177	95	53,7	176	113	64,2
Féminin	205	89	43,4	244	57	23,4	201	70	34,8
CS de la Beauce-Etchemin	1 097	517	47,1	1 021	532	52,1	1006	507	50,4
Masculin	594	309	52,0	546	328	60,1	558	311	55,7
Féminin	503	208	41,4	475	204	42,9	448	196	43,8
CS des Navigateurs	682	469	68,8	736	495	67,3	675	455	67,4
Masculin	436	306	70,2	408	289	70,8	352	270	76,7
Féminin	246	163	66,3	328	206	62,8	323	185	57,3
Chaudières-Appalaches²	2 530	1 415	55,9	2 566	1 420	55,3	2 587	1 439	55,6
Masculin	1 381	862	62,4	1 338	857	64,1	1 324	858	64,8
Féminin	1 149	553	48,1	1 228	563	45,8	1 263	581	46,0
Ensemble du Québec³	65 972	33 789	51,2	66 782	33 202	49,7	68 056	34 157	50,2
Masculin	34 158	19 468	57,0	34 221	19 082	55,8	34 553	19 348	56,0
Féminin	31 814	14 321	45,0	32 561	14 120	43,4	33 503	14 809	44,2

1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, dans un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit, au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit dans un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.11

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ de tous âges et de celui des 24 ans et moins en formation générale des adultes dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches², de 1999-2000 à 2003-2004



1. Un nouvel inscrit en formation générale des adultes, à un service, est un élève qui n'y a jamais été inscrit au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, seule la première inscription est considérée. C'est cette première inscription qui permet de déterminer s'il s'agit ou non d'une nouvelle inscription.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation
dans les commissions scolaires de la région
de la Chaudière-Appalaches, selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²		Total ¹	Nouvelles inscriptions ²	
	N	N	%	N	N	%	N	N	%
CS de la Côte-du-Sud	12	8	66,7	38	15	39,5	40	25	62,5
Masculin	**	**	**	17	6	35,3	22	13	59,1
Féminin	**	**	**	21	9	42,9	18	12	66,7
CS de L'Amiante	46	34	73,9	44	31	70,5	49	42	85,7
Masculin	31	21	67,7	25	20	80,0	26	25	96,2
Féminin	15	13	86,7	19	11	57,9	23	17	73,9
CS de la Beauce-Etchemin	64	14	21,9	67	25	37,3	75	29	38,7
Masculin	24	**	**	20	8	40,0	26	14	53,8
Féminin	40	**	**	47	17	36,2	49	15	30,6
CS des Navigateurs	106	14	13,2	44	23	52,3	38	25	65,8
Masculin	91	9	9,9	31	17	54,8	29	**	**
Féminin	15	5	33,3	13	6	46,2	9	**	**
Chaudières-Appalaches³	228	70	30,7	193	94	48,7	202	121	59,9
Masculin	155	40	25,8	93	51	54,8	103	73	70,9
Féminin	73	30	41,1	100	43	43,0	99	48	48,5
Ensemble du Québec⁴	13 645	7 380	54,1	13 877	7 177	51,7	14 610	7 817	53,5
Masculin	6 293	3 602	57,2	6 259	3 490	55,8	6 470	3 699	57,2
Féminin	7 352	3 778	51,4	7 618	3 687	48,4	8 140	4 118	50,6

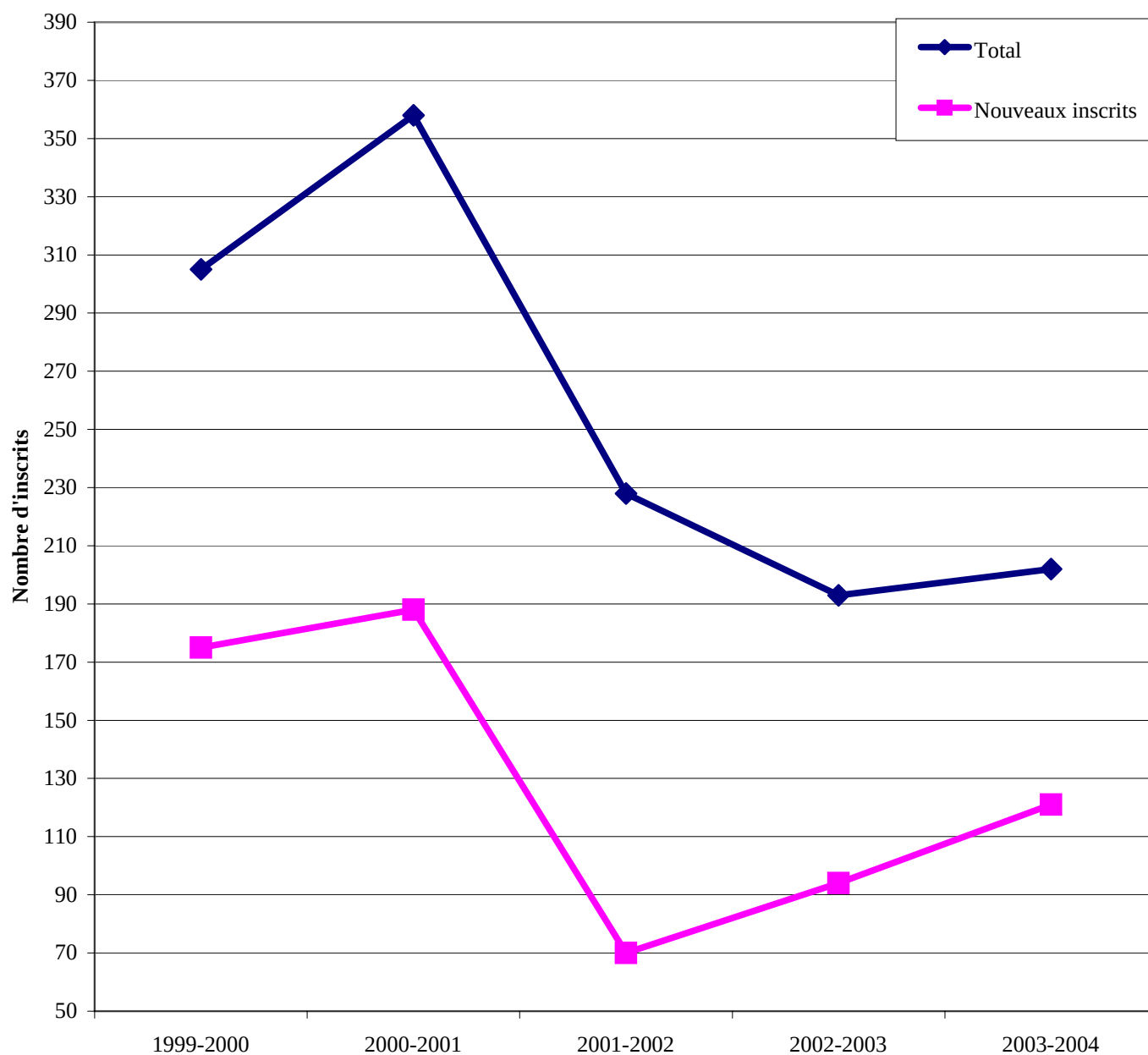
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Tous les élèves inscrits une année en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant cette même année, à un autre service en formation générale des adultes.
2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut avoir déjà été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit à plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données du réseau public.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 3.12

Évolution du nombre d'inscriptions¹ et de nouvelles inscriptions² en alphabétisation dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches³, de 1999-2000 à 2003-2004



1. Tous les élèves inscrits en alphabétisation sont inclus dans les inscriptions totales même s'ils peuvent avoir été inscrits, durant l'année, à un autre service en formation générale des adultes.
2. Un nouvel inscrit en alphabétisation est un élève qui n'a jamais été inscrit à ce service au cours des deux dernières années. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre service de formation générale des adultes. Si un élève est inscrit dans plus d'un service en formation générale des adultes durant la même année, il sera considéré comme un nouvel inscrit en alphabétisation s'il répond au critère précédent et que son inscription en alphabétisation est la première durant cette année.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

TABLEAU 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le réseau,
le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	363	423	361	399	384	401
Masculin	140	151	134	125	139	149
Féminin	223	272	227	274	245	252
TECHNIQUE	360	309	368	351	275	311
Masculin	196	160	207	198	160	160
Féminin	164	149	161	153	115	151
AUTRES²	109	77	118	101	93	85
Masculin	68	42	72	51	53	59
Féminin	41	35	46	50	40	26
TOTAL	832	809	847	851	752	797
Masculin	404	353	413	374	352	368
Féminin	428	456	434	477	400	429

CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	43	54	45	58	54	43
Masculin	16	17	17	26	20	20
Féminin	27	37	28	32	34	23
TECHNIQUE	11	6	**	0	**	5
Masculin	**	**	0	0	**	0
Féminin	**	**	**	0	**	5
AUTRES²	15	21	12	19	15	12
Masculin	10	10	6	6	8	6
Féminin	5	11	6	13	7	6
TOTAL	69	81	60	77	73	60
Masculin	29	30	23	32	29	26
Féminin	40	51	37	45	44	34

CÉGEP DE LA RÉGION DE L'AMIANTE	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	152	147	113	125	126	110
Masculin	63	47	37	37	47	41
Féminin	89	100	76	88	79	69
TECHNIQUE	161	144	129	115	106	91
Masculin	83	72	49	54	43	31
Féminin	78	72	80	61	63	60
AUTRES²	18	47	32	27	30	37
Masculin	9	25	18	16	18	25
Féminin	9	22	14	11	12	12
TOTAL	331	338	274	267	262	238
Masculin	155	144	104	107	108	97
Féminin	176	194	170	160	154	141

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

TABLEAU 3.13 (Suite)

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (Suite)

CÉGEP BEAUCE-APPALACHES

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	280	266	295	299	296	321
Masculin	104	102	121	120	109	143
Féminin	176	164	174	179	187	178
TECHNIQUE	161	231	184	177	193	169
Masculin	67	89	69	55	66	48
Féminin	94	142	115	122	127	121
AUTRES²	48	35	60	57	54	65
Masculin	36	25	29	30	33	37
Féminin	12	10	31	27	21	28
TOTAL	489	532	539	533	543	555
Masculin	207	216	219	205	208	228
Féminin	282	316	320	328	335	327

TOTAL SECTEUR PUBLIC

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	838	890	814	881	860	875
Masculin	323	317	309	308	315	353
Féminin	515	573	505	573	545	522
TECHNIQUE	693	690	684	643	578	576
Masculin	349	324	325	307	270	239
Féminin	344	366	359	336	308	337
AUTRES²	190	180	222	204	192	199
Masculin	123	102	125	103	112	127
Féminin	67	78	97	101	80	72
TOTAL	1 721	1 760	1 720	1 728	1 630	1 650
Masculin	795	743	759	718	697	719
Féminin	926	1 017	961	1 010	933	931

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

COLLÈGE DE LEVIS³

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	84	82	55	0	0	0
Masculin	47	51	34	0	0	0
Féminin	37	31	21	0	0	0
TECHNIQUE	9	13	8	0	0	0
Masculin	**	**	**	0	0	0
Féminin	**	**	**	0	0	0
TOTAL	93	95	63	0	0	0
Masculin	54	54	38	0	0	0
Féminin	39	41	25	0	0	0

** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.
3. Le Collège de Lévis a fermé en décembre 2002.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

TABLEAU 3.13 (Suite)

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon le réseau, le type de formation et le sexe, de 1999 à 2004, session d'automne

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (Suite)

TOTAL ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	84	82	55	0	0	0
Masculin	47	51	34	0	0	0
Féminin	37	31	21	0	0	0
TECHNIQUE	9	13	8	0	0	0
Masculin	**	**	**	0	0	0
Féminin	**	**	**	0	0	0
TOTAL	93	95	63	0	0	0
Masculin	54	54	38	0	0	0
Féminin	39	41	25	0	0	0

TOTAL DE TOUS LES RÉSEAUX

CHAUDIÈRE-APPALACHES	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PRÉUNIVERSITAIRE	922	972	869	881	860	875
Masculin	370	368	343	308	315	353
Féminin	552	604	526	573	545	522
TECHNIQUE	702	703	692	643	578	576
Masculin	356	327	329	307	270	239
Féminin	346	376	363	336	308	337
AUTRES²	190	180	222	204	192	199
Masculin	123	102	125	103	112	127
Féminin	67	78	97	101	80	72
TOTAL	1 814	1 855	1 783	1 728	1 630	1 650
Masculin	849	797	797	718	697	719
Féminin	965	1 058	986	1 010	933	931

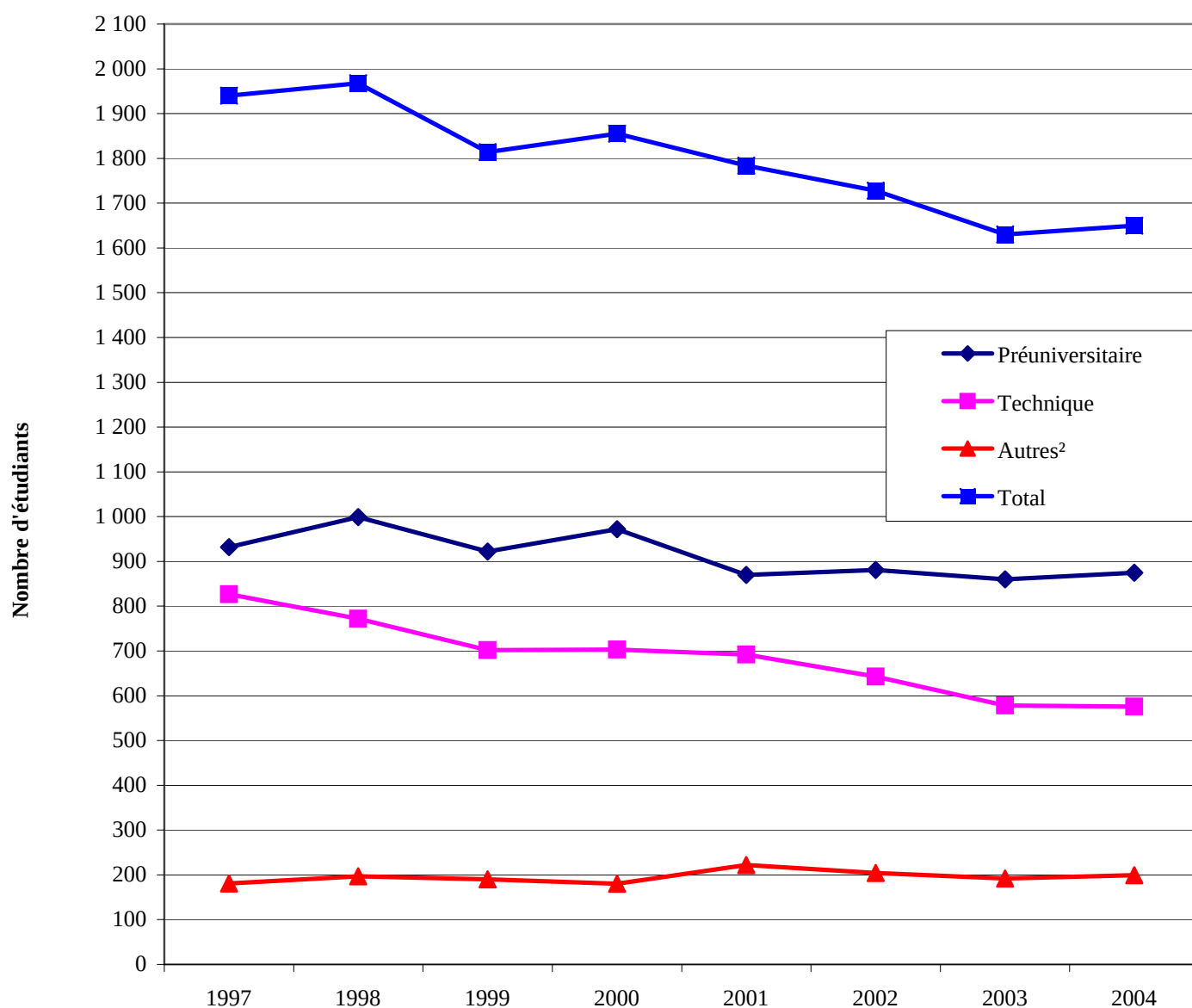
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).
2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

GRAPHIQUE 3.13

Évolution de l'effectif des nouveaux inscrits¹ à l'enseignement ordinaire
dans les établissements d'enseignement collégial
de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le type de formation,
de 1997 à 2004, session d'automne



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

2. Regroupe les programmes Accueil et transition et Hors programme.

Source : Système d'information et de gestion des données sur l'effectif collégial (BIC mars 2005).

TABLEAU 3.14

Répartition du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Chaudière-Appalaches et de ceux provenant de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie et le sexe, de 2001 à 2004

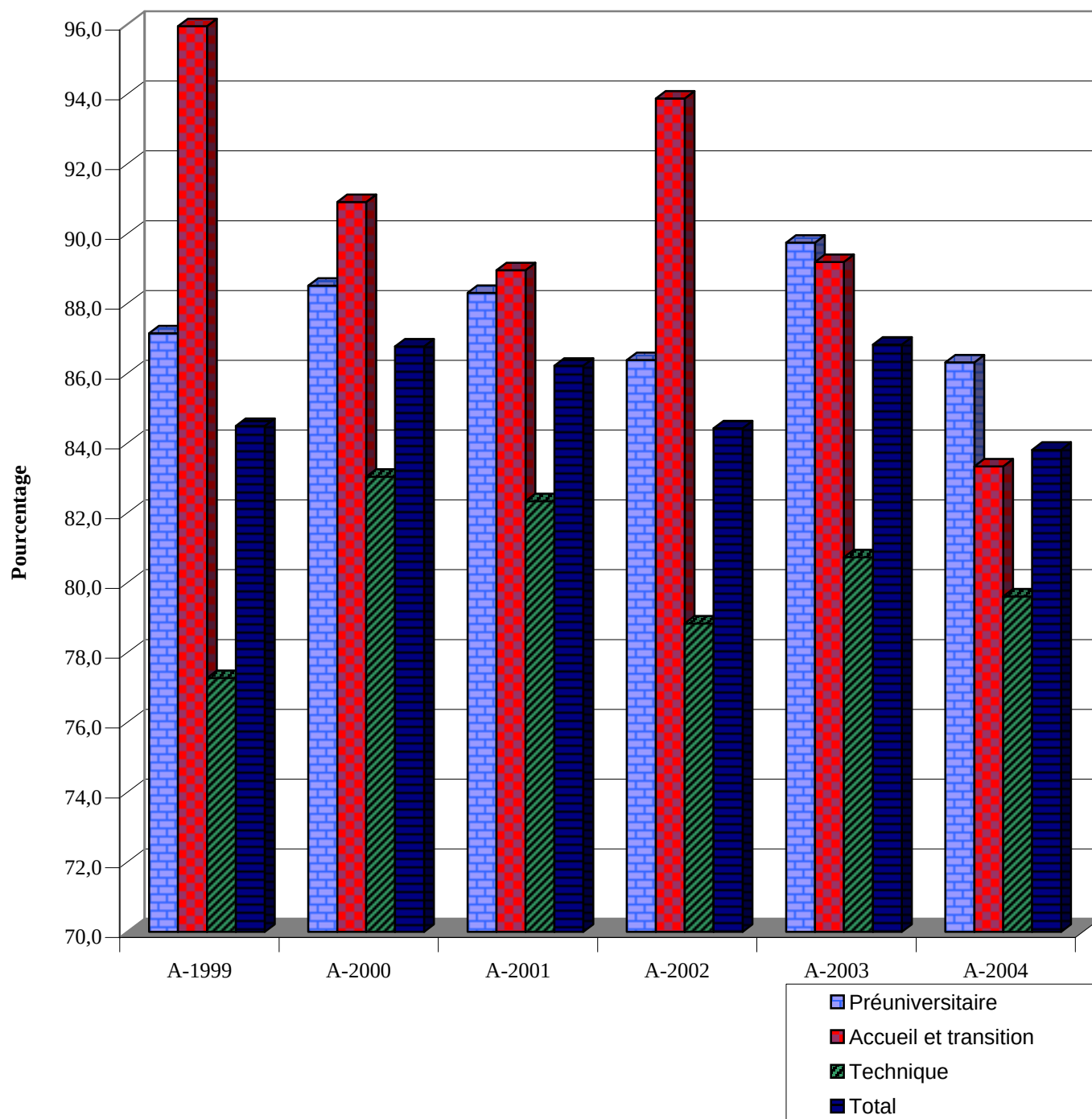
Type de formation	Automne 2001			Automne 2002			Automne 2003			Automne 2004		
	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région	Total	Même région	% même région
PRÉUNIVERSITAIRE	804	710	88,3	815	704	86,4	790	709	89,7	804	694	86,3
Homme	314	279	88,9	282	232	82,3	282	253	89,7	325	277	85,2
Femme	490	431	88,0	533	472	88,6	508	456	89,8	479	417	87,1
ACCUEIL ET TRANSITION	172	153	89,0	147	138	93,9	148	132	89,2	162	135	83,3
Homme	95	81	85,3	77	71	92,2	91	82	90,1	110	94	85,5
Femme	77	72	93,5	70	67	95,7	57	50	87,7	52	41	78,8
TECHNIQUE	555	457	82,3	534	421	78,8	436	352	80,7	461	367	79,6
Homme	272	215	79,0	255	192	75,3	207	167	80,7	193	139	72,0
Femme	283	242	85,5	279	229	82,1	229	185	80,8	268	228	85,1
TOTAL	1 531	1 320	86,2	1 496	1 263	84,4	1 374	1 193	86,8	1 427	1196	83,8
Homme	681	575	84,4	614	495	80,6	580	502	86,6	628	510	81,2
Femme	850	745	87,6	882	768	87,1	794	691	87,0	799	686	85,9

1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

Source : MEQ, DRSI, fichier « Distribution des nouvelles inscriptions », SIPEEC été 2005.

GRAPHIQUE 3.14

Pourcentage du total des nouveaux inscrits¹ au collégial, à l'enseignement ordinaire, à temps plein, dans un établissement collégial de la région de la Chaudière-Appalaches, qui proviennent de cette même région, selon le type de formation collégiale choisie, de 1999 à 2004



1. Un nouvel inscrit au collégial, à l'enseignement ordinaire à temps plein, est un élève qui arrive directement de la 5^e secondaire (formation générale à temps plein). Il fréquentait une école secondaire publique, privée ou gouvernementale l'année précédant son entrée au collégial. Cet élève fréquente un établissement collégial public, un collège privé subventionné ou une école gouvernementale et poursuit des études dans un programme menant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

TABLEAU 3.15

Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de la Chaudière-Appalaches, de 2003 à 2014, session d'automne

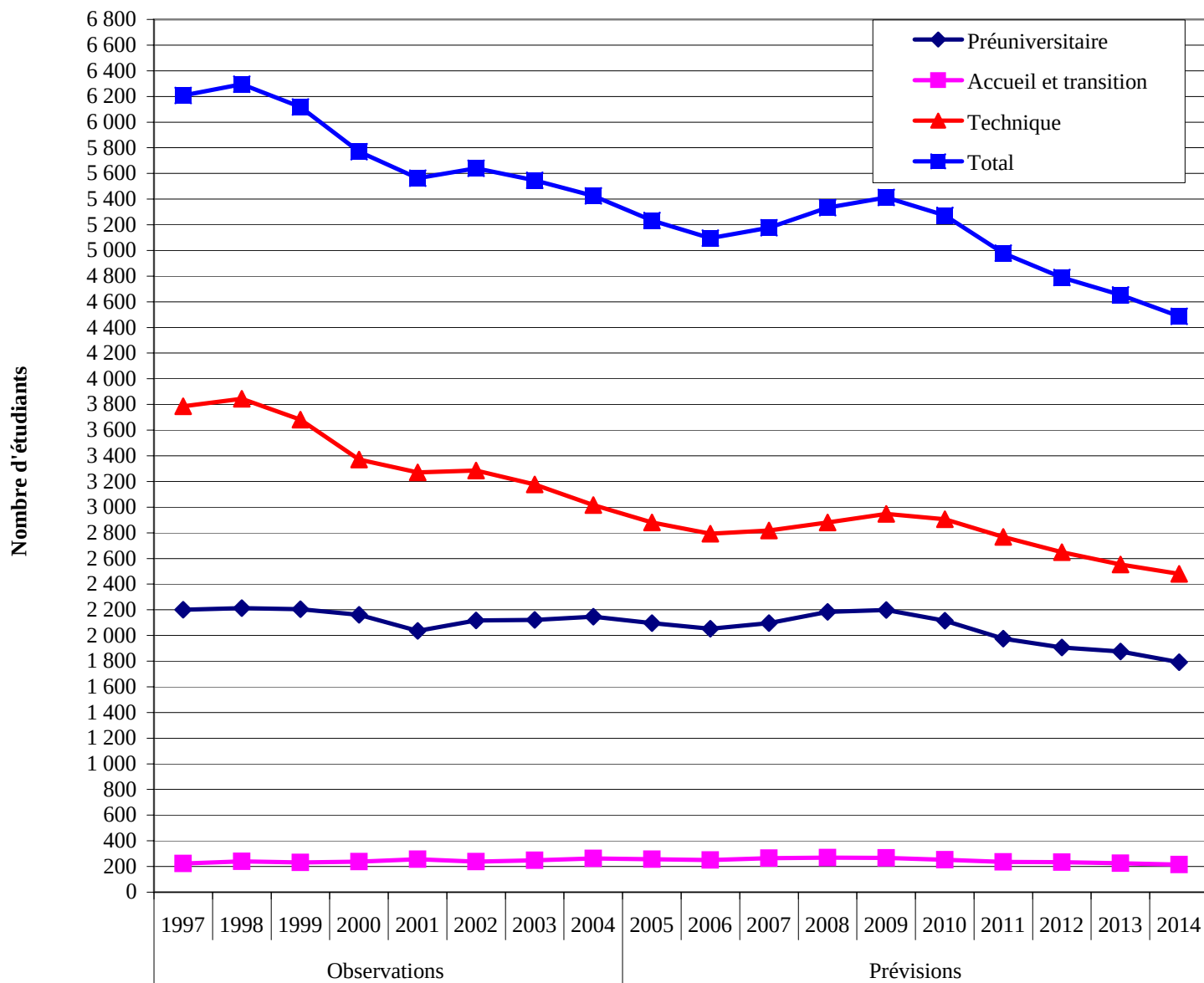
	Observations		Prévisions						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2010	2012	2014
PRÉUNIVERSITAIRE	2 121	2 146	2 096	2 053	2 096	2 184	2 116	1 907	1 792
TECHNIQUE	3 177	3 017	2 881	2 792	2 818	2 880	2 906	2 649	2 480
ACCUEIL ET TRANSITION	249	262	256	250	264	270	252	234	215
TOTAL	5 547	5 425	5 233	5 095	5 178	5 334	5 274	4 790	4 487
TAUX DE VARIATION (%)		-2,2	-3,5	-2,6	1,6	3,0	-1,1	-9,2	-6,3

1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu entre autres en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

Source : MELS, DRSI, SIPEEC, juillet 2005 (SIGDEC filtré fixe, versions des 4 mars et 12 juillet 2005).

GRAPHIQUE 3.15

Prévisions¹ à long terme de l'effectif à temps plein, à l'enseignement ordinaire, des collèges du réseau public de la région de la Chaudière-Appalaches, de 1997 à 2014, session d'automne



1. La méthode qui soutient les prévisions présentées dans ce tableau repose principalement sur la zone principale de recrutement de chaque établissement collégial. Cette zone est formée des territoires des commissions scolaires (regroupant toutes les catégories d'organismes) d'où proviennent chaque année 85 % des nouveaux inscrits de l'établissement. Ces nouveaux inscrits ont effectué un passage direct des études secondaires à temps plein (secteur des jeunes) à l'enseignement ordinaire à temps plein, dans un programme menant au diplôme d'études collégiales. L'effectif à prévoir, pour les dix automnes suivant l'automne de la dernière observation, est obtenu entre autres en appliquant les hypothèses sur le taux de passage du secondaire au collégial des élèves de la zone principale de recrutement, afin d'obtenir une prévision du nombre de nouveaux inscrits au collégial.

Source : MELS, DRIS, SIPEEC, juillet 2005 (SIGDEC filtré fixe, versions des 4 mars et 12 juillet 2005).

TABLEAU 4.1

Taux d'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés
en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires
de la région de la Chaudière-Appalaches, selon l'ordre d'enseignement
et le sexe¹, de 2002-2003 à 2004-2005

	2002-2003			2003-2004			2004-2005		
	TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS		TOTAL	ÉLÈVES INTÉGRÉS	
	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%	HANDICAPÉS	N	%
CS de la Côte-du-Sud									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	120	60	50,0	120	62	52,0	124	72	58,0
SECONDAIRE	105	13	12,0	108	17	16,0	87	13	15,0
TOTAL	225	73	32,0	228	79	35,0	211	85	40,0
CS de L'Amiante²									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	50	27	54,0	65	43	66,0	67	44	66,0
SECONDAIRE	50	17	34,0	49	17	35,0	41	15	37,0
TOTAL	100	44	44,0	114	60	53,0	108	59	55,0
CS de la Beauce-Etchemin²									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	187	103	55,0	192	110	57,0	203	115	57,0
SECONDAIRE	115	27	23,0	131	34	26,0	135	37	27,0
TOTAL	302	130	43,0	323	144	45,0	338	152	45,0
CS des Navigateurs									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	162	89	55,0	170	88	52,0	189	122	65,0
SECONDAIRE	92	26	28,0	100	26	26,0	112	30	27,0
TOTAL	254	115	45,0	270	114	42,0	301	152	50,0
Chaudière-Appalaches³									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	519	279	54,0	547	303	55,0	583	353	61,0
Masculin	325	169	52,0	351	189	54,0	382	224	59,0
Féminin	194	110	57,0	196	114	58,0	201	129	64,0
SECONDAIRE	362	83	23,0	388	94	24,0	375	95	25,0
Masculin	200	46	23,0	224	54	24,0	226	58	26,0
Féminin	162	37	23,0	164	40	24,0	149	37	25,0
TOTAL	881	362	41,0	935	397	42,0	958	448	47,0
Masculin	525	215	41,0	575	243	42,0	608	282	46,0
Féminin	356	147	41,0	360	154	43,0	350	166	47,0
Ensemble du Québec⁴									
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	11 604	5 084	44,0	12 488	5 668	45,0	13 336	6 089	46,0
Masculin	7 881	3 317	42,0	8 576	3 789	44,0	9 213	4 133	45,0
Féminin	3 723	1 767	47,0	3 912	1 879	48,0	4 123	1 956	47,0
SECONDAIRE GÉNÉRAL	6 394	1 597	25,0	6 942	1 777	26,0	7 538	1 996	26,0
Masculin	3 869	949	25,0	4 319	1 094	25,0	4 784	1 243	26,0
Féminin	2 525	648	26,0	2 623	683	26,0	2 754	753	27,0
TOTAL	17 998	6 681	37,0	19 430	7 445	38,0	20 874	8 085	39,0
Masculin	11 750	4 266	36,0	12 895	4 883	38,0	13 997	5 376	38,0
Féminin	6 248	2 415	39,0	6 535	2 562	39,0	6 877	2 709	39,0

1. La sexisation des données des commissions scolaires n'est pas diffusée en raison des petits nombres et de la protection des renseignements nominatifs.

2. Le territoire de cette commission scolaire s'étend sur plus d'une région administrative, mais tous les élèves sont comptés dans cette région.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

4. Ces données correspondent à la somme des effectifs du réseau public.

Source : Déclaration des clientèles scolaires (DCS).

TABLEAU 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches, qui passent au secondaire avec retard¹, selon le sexe, de 2002-2003 à 2004-2005

	Élèves au primaire en 2001-2002 qui passent au secondaire en 2002-2003				Élèves au primaire en 2002-2003 qui passent au secondaire en 2003-2004				Élèves au primaire en 2003-2004 qui passent au secondaire en 2004-2005			
	Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹		Total	Sans retard	Avec retard ¹	
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS de la Côte-du-Sud	954	778	176	18,4	897	711	186	20,7	863	685	178	20,6
Masculin	472	364	108	22,9	460	339	121	26,3	445	329	116	26,1
Féminin	482	414	68	14,1	437	372	65	14,9	418	356	62	14,8
CS de L'Amiante	499	408	91	18,2	536	449	87	16,2	474	398	76	16,0
Masculin	248	191	57	23,0	281	229	52	18,5	255	207	48	18,8
Féminin	251	217	34	13,5	255	220	35	13,7	219	191	28	12,8
CS de la Beauce-Etchemin	1 672	1 383	289	17,3	1 688	1 413	275	16,3	1 610	1 389	221	13,7
Masculin	861	673	188	21,8	841	676	165	19,6	854	715	139	16,3
Féminin	811	710	101	12,5	847	737	110	13,0	756	674	82	10,8
CS des Navigateurs	2 135	1 838	297	13,9	2 243	1 882	361	16,1	2 184	1 894	290	13,3
Masculin	1 096	914	182	16,6	1 149	925	224	19,5	1 151	970	181	15,7
Féminin	1 039	924	115	11,1	1 094	957	137	12,5	1 033	924	109	10,6
Chaudières-Appalaches²	5 260	4 407	853	16,2	5 364	4 455	909	16,9	5 131	4 366	765	14,9
Masculin	2 677	2 142	535	20,0	2 731	2 169	562	20,6	2 705	2 221	484	17,9
Féminin	2 583	2 265	318	12,3	2 633	2 286	347	13,2	2 426	2 145	281	11,6
Réseau public (72 CS)	90 811	74 570	16 241	17,9	92 459	76 162	16 297	17,6	92 172	77 180	14 992	16,3
Masculin	46 565	36 614	9 951	21,4	47 409	37 460	9 949	21,0	47 346	38 259	9 087	19,2
Féminin	44 246	37 956	6 290	14,2	45 050	38 702	6 348	14,1	44 826	38 921	5 905	13,2
Ensemble du Québec³	95 891	78 986	16 905	17,6	97 652	80 748	16 904	17,3	97 275	81 696	15 579	16,0
Masculin	48 976	38 603	10 373	21,2	49 872	39 544	10 328	20,7	49 797	40 348	9 449	19,0
Féminin	95 891	78 986	16 905	17,6	47 780	41 204	6 576	13,8	47 478	41 348	6 130	12,9

1. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2001 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2002, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.

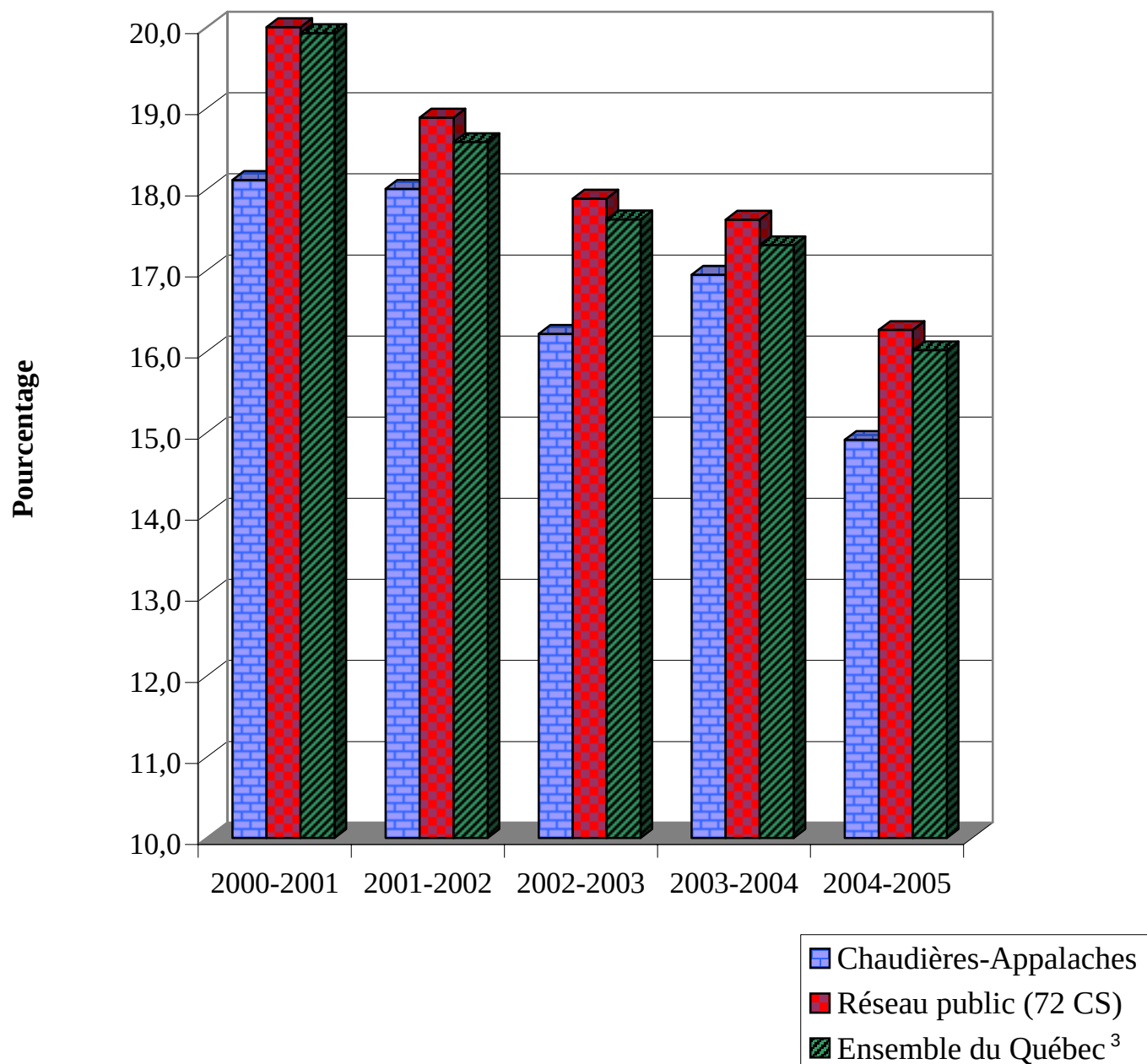
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.1

Évolution du nombre d'élèves d'écoles primaires des commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches¹, qui passent au secondaire avec retard², de 2000-2001 à 2004-2005



1. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

2. Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. Par exemple, dans ce tableau, un élève qui est inscrit au primaire le 30 septembre 2001 et qui passe au secondaire à l'âge de 13 ans, au 30 septembre 2002, est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

TABLEAU 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves
du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires
de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le sexe,
de 2001-2002 à 2003-2004

	Élèves du secondaire inscrits en 2001-2002 et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2002-2003 et sortants				Élèves du secondaire inscrits en 2003-2004 et sortants			
	Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants			Total des sortants	Parmi ces élèves, ceux qui sont sortants		
		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme		avec diplôme	sans diplôme	sans diplôme
		N	N	%		N	N	%		N	N	%
CS de la Côte-du-Sud	759	605	154	20,3	597	461	136	22,8	639	510	129	20,2
Masculin	367	259	108	29,4	283	181	102	36,0	312	219	93	29,8
Féminin	392	346	46	11,7	314	280	34	10,8	327	291	36	11,0
CS de L'Amiante	473	382	91	19,2	453	374	79	17,4	397	332	65	16,4
Masculin	239	178	61	25,5	207	158	49	23,7	181	136	45	24,9
Féminin	234	204	30	12,8	246	216	30	12,2	216	196	20	9,3
CS de la Beauce-Etchemin	1 369	1 071	298	21,8	1 316	1 083	233	17,7	1 332	1 031	301	22,6
Masculin	667	466	201	30,1	646	478	168	26,0	692	476	216	31,2
Féminin	702	605	97	13,8	670	605	65	9,7	640	555	85	13,3
CS des Navigateurs	1 386	1 155	231	16,7	1 298	1 079	219	16,9	1 267	1 011	256	20,2
Masculin	689	521	168	24,4	614	466	148	24,1	631	444	187	29,6
Féminin	697	634	63	9,0	684	613	71	10,4	636	567	69	10,8
Chaudières-Appalaches²	3 987	3 213	774	19,4	3 664	2 997	667	18,2	3 635	2 884	751	20,7
Masculin	1 962	1 424	538	27,4	1 750	1 283	467	26,7	1 816	1 275	541	29,8
Féminin	2 025	1 789	236	11,7	1 914	1 714	200	10,4	1 819	1 609	210	11,5
Réseau public (72 CS)	62 286	44 986	17 300	27,8	59 803	42 974	16 829	28,1	60 080	43 213	16 867	28,1
Masculin	30 901	20 008	10 893	35,3	29 424	18 845	10 579	36,0	30 021	19 382	10 639	35,4
Féminin	31 385	24 978	6 407	20,4	30 379	24 129	6 250	20,6	30 059	23 831	6 228	20,7
Ensemble du Québec³	75 428	56 559	18 869	25,0	72 730	54 543	18 187	25,0	73 989	55 553	18 436	24,9
Masculin	37 067	25 327	11 740	31,7	35 402	24 134	11 268	31,8	36 621	25 113	11 508	31,4
Féminin	38 361	31 232	7 129	18,6	37 328	30 409	6 919	18,5	37 368	30 440	6 928	18,5

1. Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP et ASP.

Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER et ISPJ;

b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

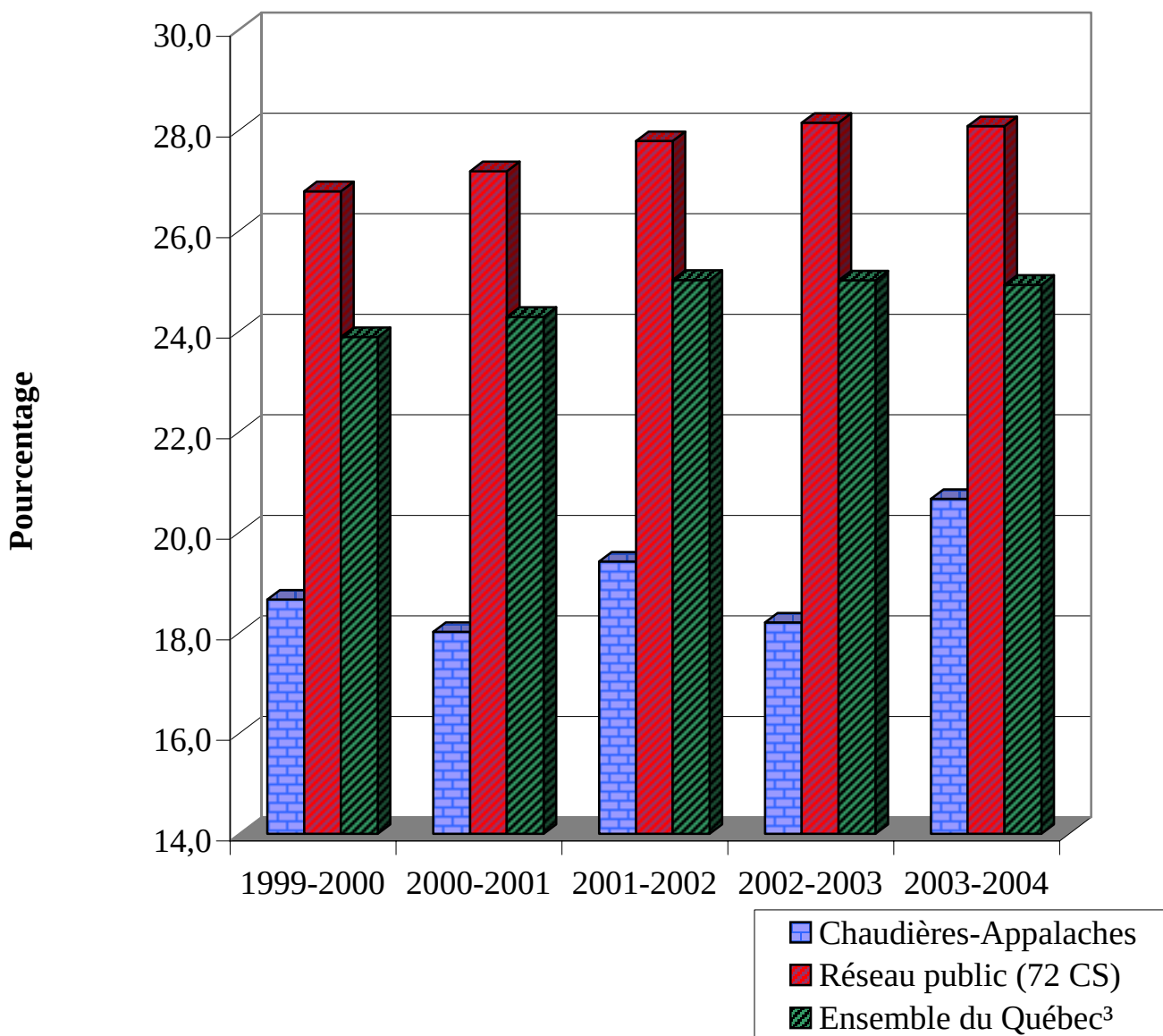
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.2

Évolution du taux de décrochage (ou sortie sans diplôme)¹ des élèves du secteur des jeunes, en formation générale, dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches², de 1999-2000 à 2003-2004



1. Le décrocheur, ou sortant sans diplôme ni qualification, est un élève qui est inscrit une année donnée et qui répond aux deux critères suivants :

a) il n'obtient ni diplôme ni qualification durant l'année considérée. Les diplômes retenus sont les suivants : DES, DEP, AFP et ASP.

Les qualifications retenues sont les suivantes : CFER et ISPJ;

b) il n'est inscrit, durant l'année suivante, ni en formation générale (jeunes ou adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial, dans un établissement d'enseignement au Québec.

2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.

3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire,
dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

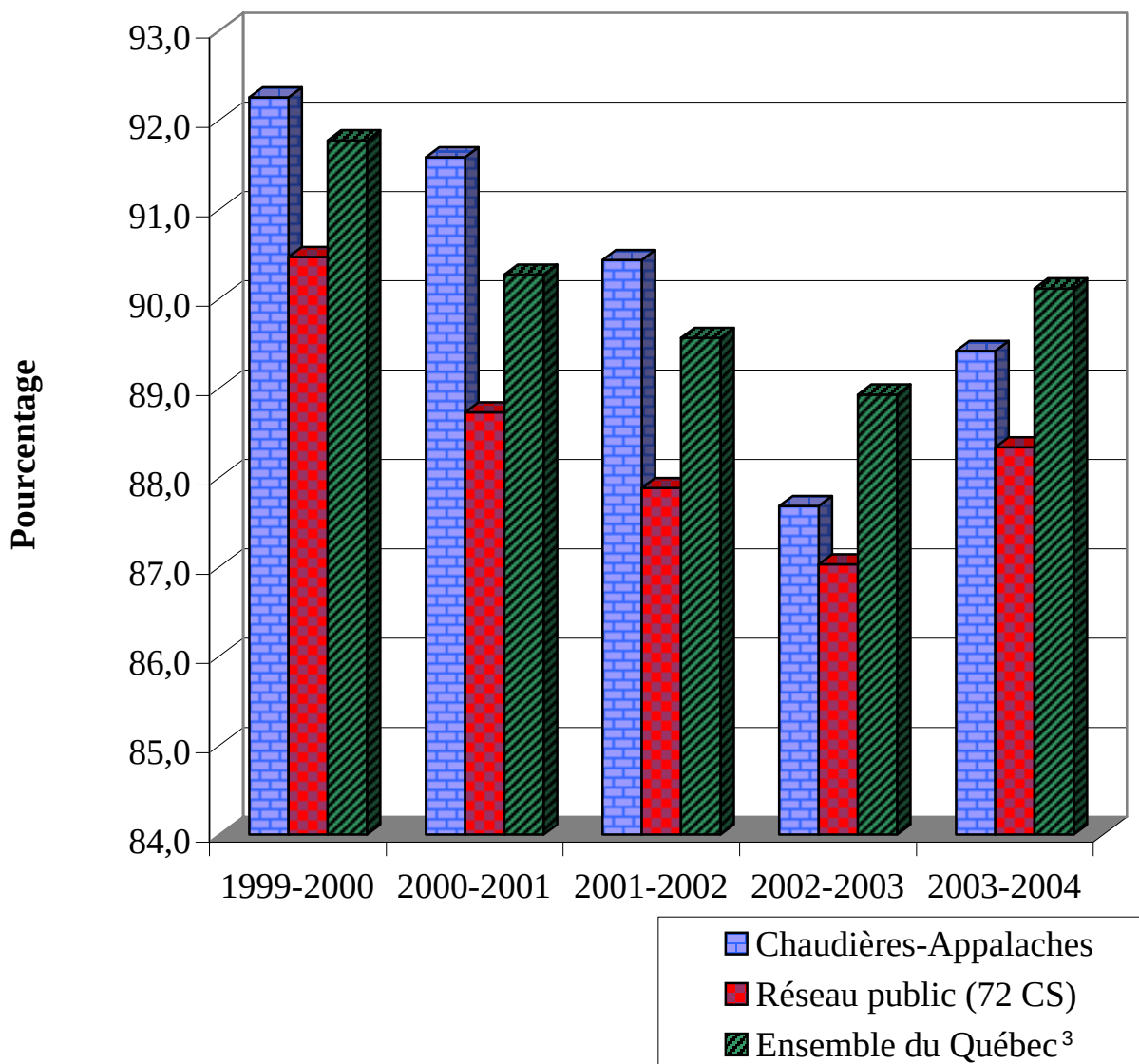
	Ensemble des épreuves 2001-2002			Ensemble des épreuves 2002-2003			Ensemble des épreuves 2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS de la Côte-du-Sud	3 909	3 457	88,4	3 626	3 114	85,9	3 514	3 100	88,2
Masculin	1 768	1 525	86,3	1 661	1 377	82,9	1 662	1 454	87,5
Féminin	2 141	1 932	90,2	1 965	1 737	88,4	1 852	1 646	88,9
CS de L'Amiante	2 601	2 424	93,2	2 570	2 250	87,5	2 199	1 909	86,8
Masculin	1 191	1 108	93,0	1 164	1 007	86,5	1 048	895	85,4
Féminin	1 410	1 316	93,3	1 406	1 243	88,4	1 151	1 014	88,1
CS de la Beauce-Etchemin	7 613	6 978	91,7	7 305	6 589	90,2	7 073	6 386	90,3
Masculin	3 532	3 194	90,4	3 490	3 108	89,1	3 269	2 927	89,5
Féminin	4 081	3 784	92,7	3 815	3 481	91,2	3 804	3 459	90,9
CS des Navigateurs	7 521	6 714	89,3	7 406	6 378	86,1	7 485	6 730	89,9
Masculin	3 484	3 081	88,4	3 413	2 899	84,9	3 544	3 162	89,2
Féminin	4 037	3 633	90,0	3 993	3 479	87,1	3 941	3 568	90,5
Chaudières-Appalaches²	21 644	19 573	90,4	20 907	18 331	87,7	20 271	18 125	89,4
Masculin	9 975	8 908	89,3	9 728	8 391	86,3	9 523	8 438	88,6
Féminin	11 669	10 665	91,4	11 179	9 940	88,9	10 748	9 687	90,1
Réseau public (72 CS)	325 403	285 961	87,9	322 373	280 544	87,0	317 261	280 253	88,3
Masculin	153 281	132 742	86,6	152 766	131 131	85,8	150 560	131 607	87,4
Féminin	172 122	153 219	89,0	169 607	149 413	88,1	166 701	148 646	89,2
Ensemble du Québec³	398 573	356 961	89,6	397 338	353 337	88,9	395 162	356 091	90,1
Masculin	187 579	165 871	88,4	187 950	165 190	87,9	186 834	166 855	89,3
Féminin	210 994	191 090	90,6	209 388	188 147	89,9	208 328	189 236	90,8

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Les données par région administrative ne comprennent que les élèves des commissions scolaires, donc les élèves du réseau public.
3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.3

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'ensemble des épreuves uniques du secondaire, dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches², de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Les données par région administrative ne comprennent que les élèves des commissions scolaires, donc les élèves du réseau public.
3. Les données pour l'ensemble du Québec correspondent à la somme des données des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve de français, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

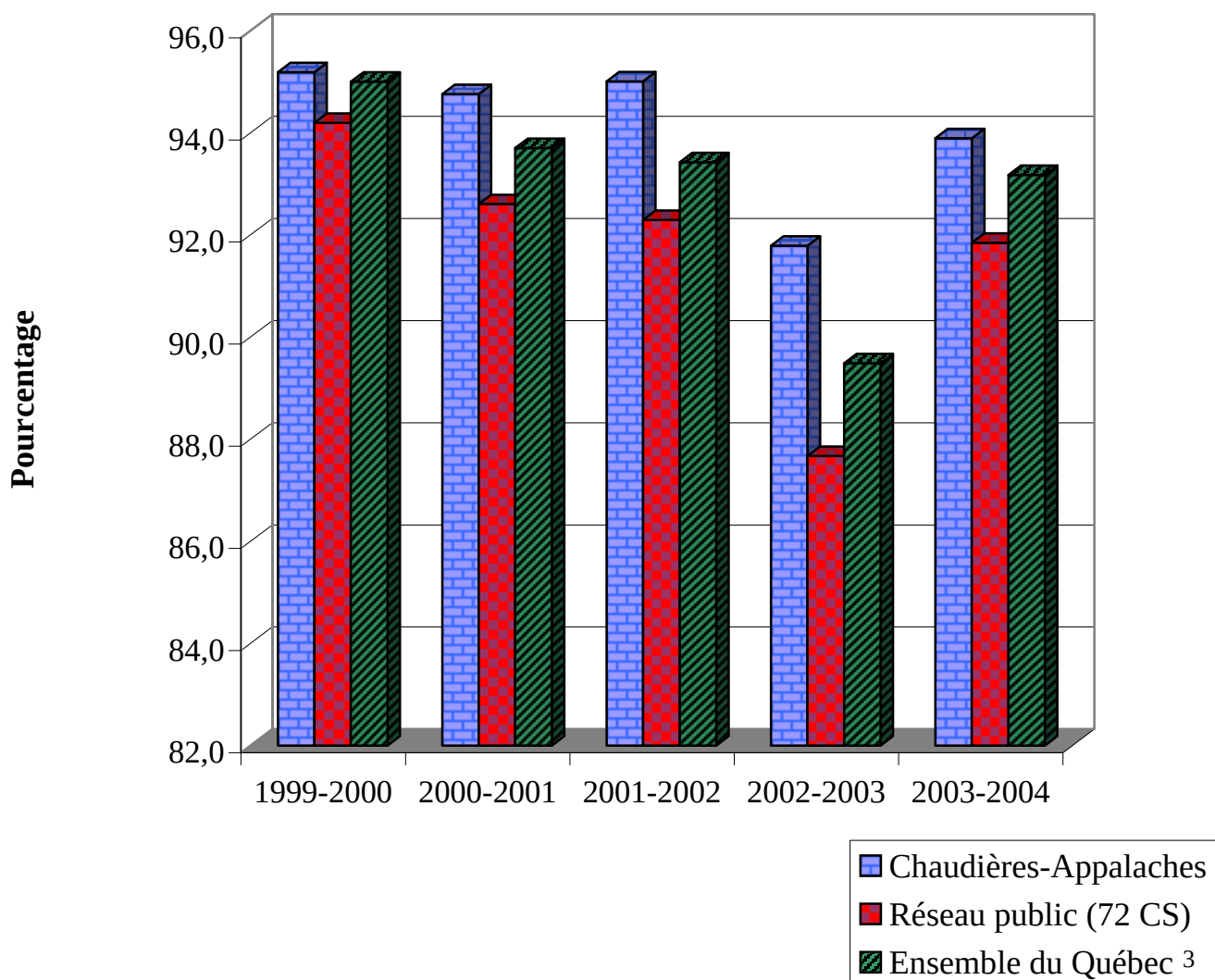
	Épreuve de français, langue d'enseignement								
	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS de la Côte-du-Sud	662	629	95,0	544	485	89,2	558	522	93,5
Masculin	280	259	92,5	230	184	80,0	248	224	90,3
Féminin	382	370	96,9	314	301	95,9	310	298	96,1
CS de L'Amiante	411	402	97,8	442	384	86,9	364	346	95,1
Masculin	188	183	97,3	196	158	80,6	150	136	90,7
Féminin	223	219	98,2	246	226	91,9	214	210	98,1
CS de la Beauce-Etchemin	1 120	1 068	95,4	1 149	1 075	93,6	1 102	1 045	94,8
Masculin	486	448	92,2	506	457	90,3	503	464	92,2
Féminin	634	620	97,8	643	618	96,1	599	581	97,0
CS des Navigateurs	1 233	1 156	93,8	1 142	1 064	93,2	1 152	1 069	92,8
Masculin	572	511	89,3	502	445	88,6	515	461	89,5
Féminin	661	645	97,6	640	619	96,7	637	608	95,4
Chaudières-Appalaches²	3 426	3 255	95,0	3 277	3 008	91,8	3 176	2 982	93,9
Masculin	1 526	1 401	91,8	1 434	1 244	86,8	1 416	1 285	90,7
Féminin	1 900	1 854	97,6	1 843	1 764	95,7	1 760	1 697	96,4
Réseau public (72 CS)	45 168	41 688	92,3	45 216	39 641	87,7	44 429	40 806	91,8
Masculin	20 289	17 968	88,6	20 389	16 872	82,8	20 273	17 888	88,2
Féminin	24 879	23 720	95,3	24 827	22 769	91,7	24 156	22 918	94,9
Ensemble du Québec³	55 840	52 167	93,4	55 914	50 037	89,5	55 585	51 792	93,2
Masculin	25 195	22 740	90,3	25 279	21 576	85,4	25 458	22 958	90,2
Féminin	30 645	29 427	96,0	30 635	28 461	92,9	30 127	28 834	95,7

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.4

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues, à l'épreuve de français, langue d'enseignement, dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches², de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, pour une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches,
selon le sexe, de 2001-2002 à 2003-2004

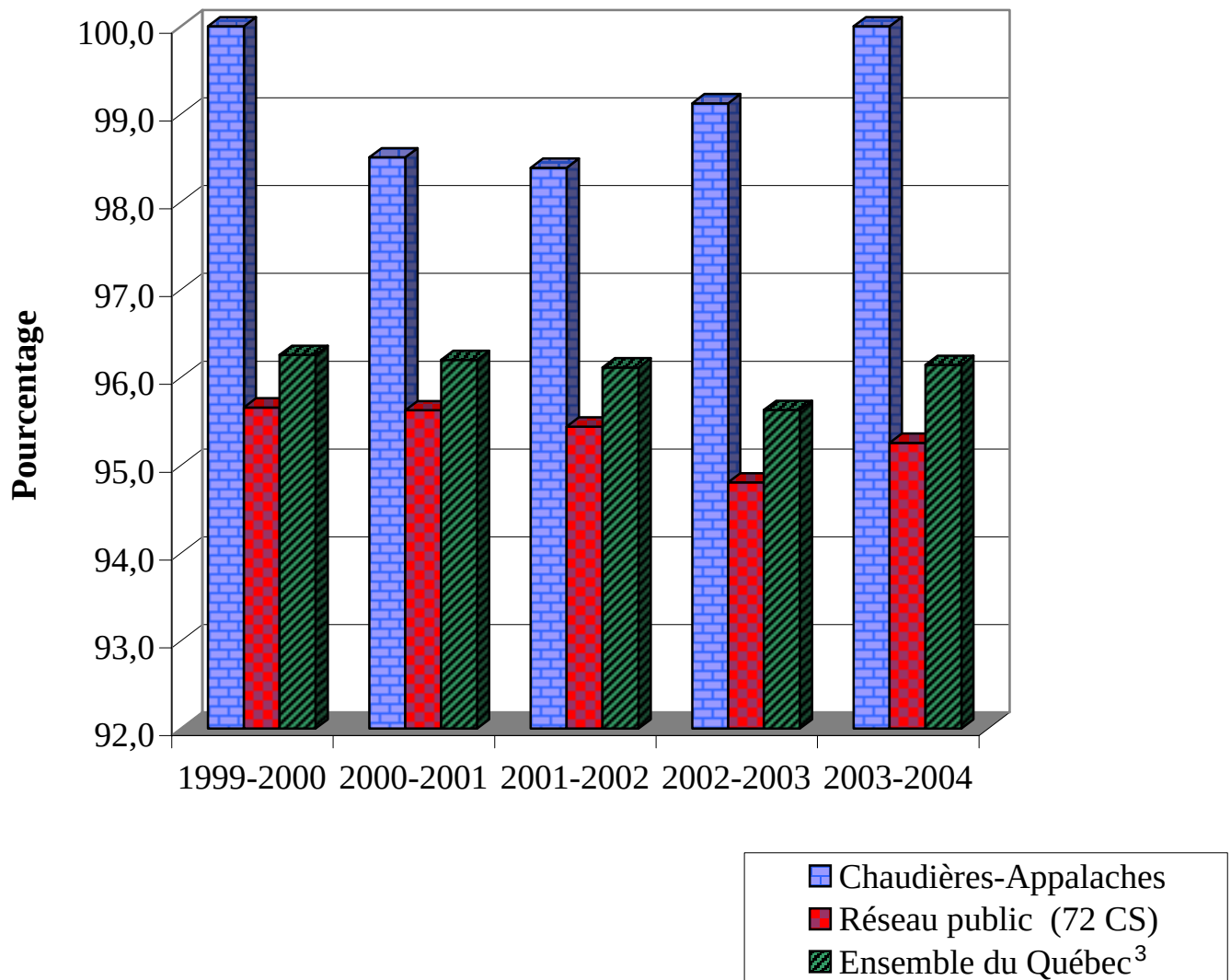
	Épreuve d'anglais, langue d'enseignement								
	2001-2002			2002-2003			2003-2004		
	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %	Présences	Réussites	Réussite %
CS de la Côte-du-Sud	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS de L'Amiante	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS de la Beauce-Etchemin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Masculin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Féminin	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
CS des Navigateurs	62	61	98,4	114	113	99,1	86	86	100,0
Masculin	22	22	100,0	43	42	97,7	33	33	100,0
Féminin	40	39	97,5	71	71	100,0	53	53	100,0
Chaudières-Appalaches²	62	61	98,4	114	113	99,1	86	86	100,0
Masculin	22	22	100,0	43	42	97,7	33	33	100,0
Féminin	40	39	97,5	71	71	100,0	53	53	100,0
Réseau public (72 CS)	6 754	6 446	95,4	6 679	6 332	94,8	6 828	6 504	95,3
Masculin	3 375	3 155	93,5	3 192	2 962	92,8	3 300	3 076	93,2
Féminin	3 379	3 291	97,4	3 487	3 370	96,6	3 528	3 428	97,2
Ensemble du Québec³	8 391	8 065	96,1	8 396	8 029	95,6	8 712	8 376	96,1
Masculin	4 151	3 921	94,5	3 994	3 750	93,9	4 167	3 934	94,4
Féminin	4 240	4 144	97,7	4 402	4 279	97,2	4 545	4 442	97,7

1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

GRAPHIQUE 5.5

Taux de réussite aux épreuves uniques¹, toutes sessions d'examen confondues,
à l'épreuve d'anglais, langue d'enseignement,
dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches²,
de 1999-2000 à 2003-2004



1. La réussite aux épreuves uniques est calculée en fonction de toutes les sessions d'examen d'une année scolaire. Ainsi, pour 2001-2002, les sessions suivantes sont prises en considération : janvier 2002, pour les élèves en situation de semestrialisation (seulement); juin 2002; août 2002 et janvier 2003 pour les élèves en situation de reprise (seulement). Une seule présence pour une épreuve est calculée pour un élève, même s'il s'est présenté à plus d'une session. Une seule réussite, s'il y a réussite, à une épreuve, est calculée pour un élève, même s'il a réussi à plus d'une session.
2. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public, privé et gouvernemental.

Sources : Banque de cheminement scolaire (BCS) et Système de sanction des études appliquées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (SESAME).

TABLEAU 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹,
après trois années, des nouveaux inscrits² de 1999-2000 à 2001-2002
à un programme de formation professionnelle dans les commissions scolaires
de la région de la Chaudière-Appalaches, selon le sexe

	Nouveaux inscrits dans un programme en formation professionnelle											
	en 1999-2000 ¹				en 2000-2001 ¹				en 2001-2002 ¹			
	Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme			Total	Parmi ces nouveaux inscrits ² , ceux qui ont obtenu un diplôme		
		Même progr.	Autre progr. de FP	Total		Même progr.	Autre progr. de FP	Total		Même progr.	Autre progr. de FP	Total
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	N	N	%
CS de la Côte-du-Sud	273	220	**	**	284	215	**	**	304	246	**	**
Masculin	190	153	**	**	203	150	**	**	225	177	**	**
Féminin	83	67	**	**	81	65	**	**	79	69	0	**
CS de L'Amiante	236	176	5	76,7	231	183	**	**	227	178	7	81,5
Masculin	136	101	**	**	120	99	**	**	133	102	**	**
Féminin	100	75	**	**	111	84	0	**	94	76	**	**
CS de la Beauce-Etchemin	686	535	13	79,9	711	574	**	**	668	515	10	78,6
Masculin	384	296	7	78,9	412	322	**	**	386	274	**	**
Féminin	302	239	6	81,1	299	252	**	**	282	241	**	**
CS des Navigateurs	850	611	16	73,8	988	636	27	67,1	910	684	21	77,5
Masculin	568	415	5	73,9	688	444	**	**	600	474	10	80,7
Féminin	282	196	11	73,4	300	192	**	**	310	210	11	71,3
Chaudières-Appalaches³	2 045	1 542	38	77,3	2 214	1 608	35	74,2	2109	1623	41	78,9
Masculin	1 278	965	16	76,8	1 423	1 015	29	73,4	1344	1027	22	78,1
Féminin	767	577	22	78,1	791	593	6	75,7	765	596	19	80,4
Ensemble du Québec⁴	36 658	26 259	653	73,4	38 326	27 586	491	73,3	38 545	28 780	542	76,1
Masculin	19 988	14 320	313	73,2	21 162	15 036	287	72,4	21 813	16 187	296	75,6
Féminin	16 670	11 939	340	73,7	17 164	12 550	204	74,3	16 732	12 593	246	76,7

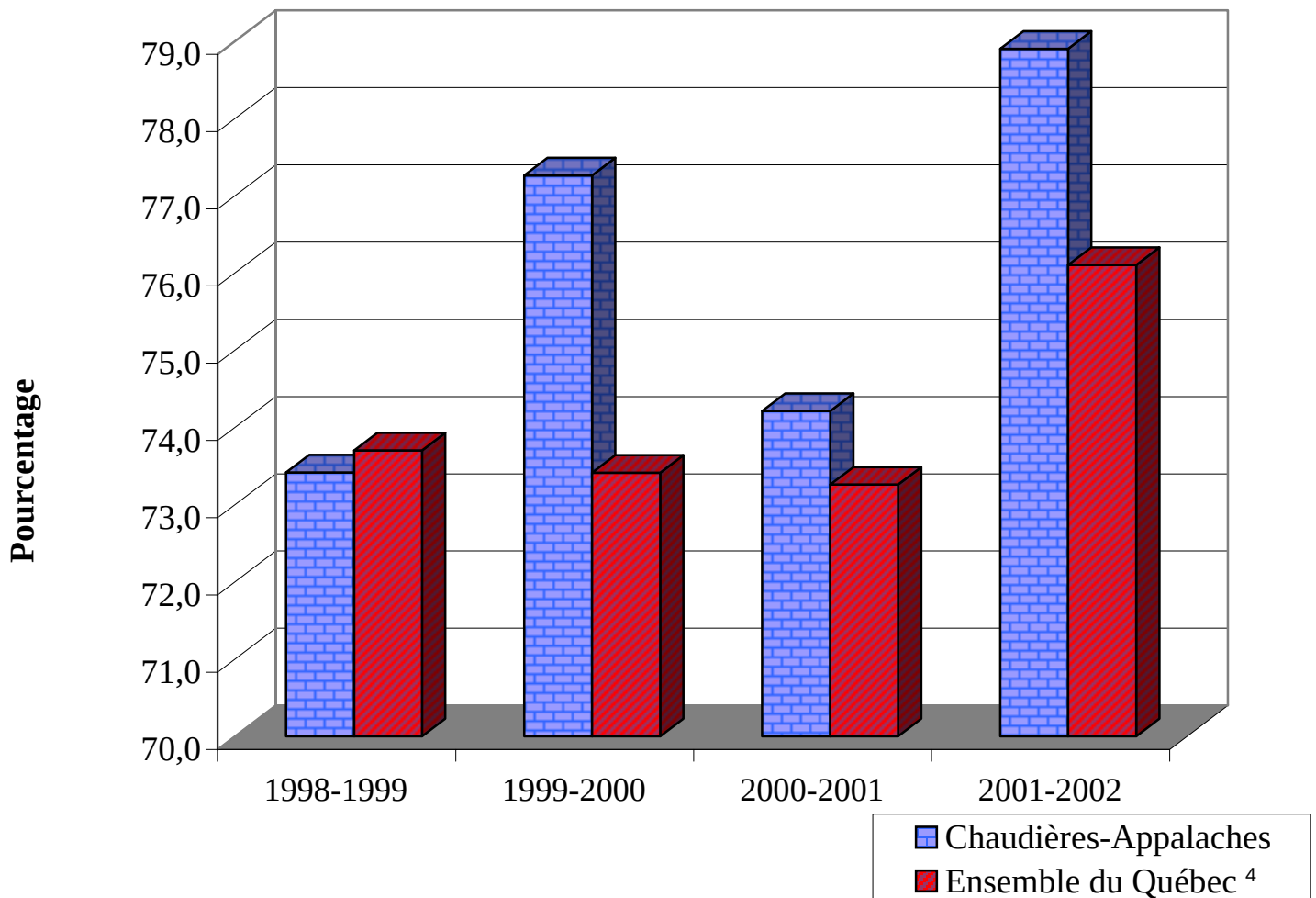
** Remplace une valeur inférieure à 5 ou sa complémentaire.

1. Pour les nouveaux inscrits des trois cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002 et, pour les élèves de la cohorte de 2000, les diplômes ont été obtenus en 2000-2001, en 2001-2002 et en 2002-2003.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est alors considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

GRAPHIQUE 5.6

Taux d'obtention du diplôme¹,
après trois années, des nouveaux inscrits² de 1998-1999 à 2001-2002
à un programme de formation professionnelle
dans les commissions scolaires de la région de la Chaudière-Appalaches³



1. Pour les nouveaux inscrits des trois cohortes, l'obtention d'un diplôme a été observée sur une période de trois ans. Par exemple, pour les élèves de la cohorte de 1999-2000, les diplômes ont été obtenus en 1999-2000, en 2000-2001 et en 2001-2002 et, pour les élèves de la cohorte de 2000-2001, les diplômes ont été obtenus en 2000-2001, en 2001-2002 et en 2002-2003.
2. Un nouvel inscrit à un programme est un élève qui n'a jamais été inscrit, depuis 1990-1991, à ce même programme. Toutefois, il peut déjà avoir été inscrit à un autre programme de formation professionnelle. Si un élève est inscrit à plus d'un programme de formation professionnelle durant la même année, seule la première inscription est alors considérée. Seuls les élèves à temps plein sont considérés. Ils doivent être inscrits durant l'année, pour l'équivalent de 0,3 de la durée du programme, par exemple 270 heures pour un programme de 900 heures.
3. Ces données correspondent à la somme des effectifs des commissions scolaires.
4. Ces données correspondent à la somme des effectifs des réseaux public et privé.

Source : Banque de cheminement scolaire (BCS).

TABLEAU 5.7

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de la Chaudière-Appalaches²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et
selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001

Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
1998	Préuniversitaire	Total	1 000	47,7	74,6	0,3	2,4
		Masculin	401	42,8	68,5	0,2	1,7
		Féminin	599	51,0	78,6	0,3	2,8
	Technique	Total	773	34,9	67,0	3,8	6,3
		Masculin	411	29,1	62,1	4,6	8,0
		Féminin	362	41,4	72,8	2,8	4,4
	Accueil ou transition	Total	197	6,6	38,5	8,6	16,8
		Masculin	113	4,5	29,2	9,7	17,7
		Féminin	84	9,5	51,2	7,1	15,5
	Total	Total	1 970	38,7	68,1	2,5	5,4
		Masculin	925	32,1	60,8	3,4	6,5
		Féminin	1 045	44,3	74,5	1,7	4,4
1999	Préuniversitaire	Total	922	45,4	71,5	1,2	3,7
		Masculin	370	42,3	68,5	1,9	3,0
		Féminin	552	47,5	73,5	0,7	4,2
	Technique	Total	703	39,4	61,9	4,7	7,7
		Masculin	357	31,4	52,7	5,0	8,1
		Féminin	346	48,1	71,3	4,3	7,2
	Accueil ou transition	Total	190	10,0	38,9	12,6	18,9
		Masculin	123	9,7	35,8	16,3	24,4
		Féminin	67	10,5	44,8	6,0	9,0
	Total	Total	1 815	39,4	64,3	3,7	6,8
		Masculin	850	32,9	57,0	5,3	8,2
		Féminin	965	45,1	70,7	2,4	5,6

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2005.

TABLEAU 5.7 (Suite)

Taux d'obtention d'un DEC, d'une AEC ou d'un DEP
par les nouveaux inscrits à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble
du réseau collégial¹ de la région de la Chaudière-Appalaches²,
selon la durée prévue et deux ans après la durée prévue et
selon le type de formation et le sexe, de 1998 à 2001

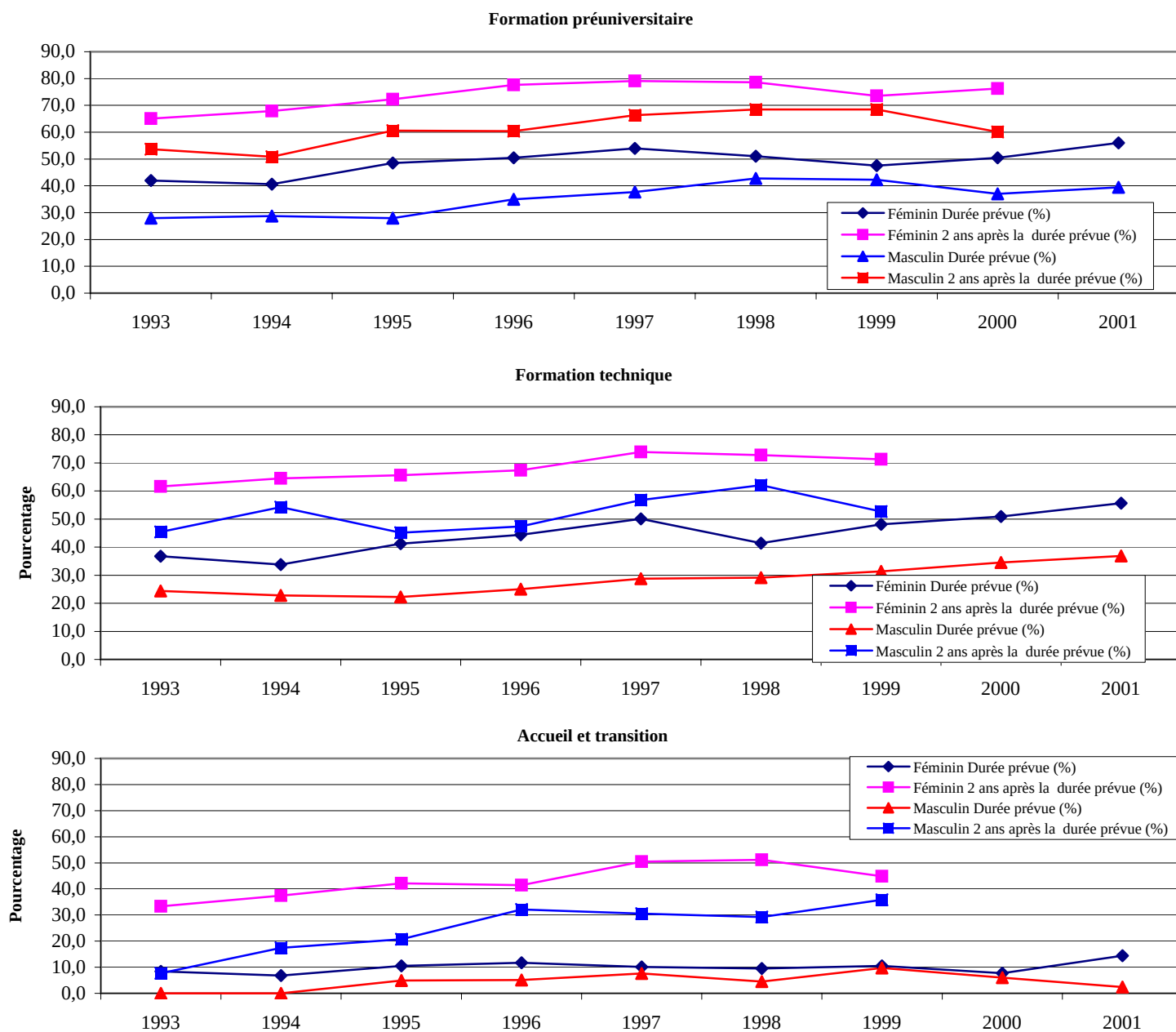
Cohorte d'automne ³	Type de formation ⁴	Sexe	Nouveaux inscrits au collégial ⁵	Taux global d'obtention d'un DEC ou d'une AEC ⁶		Taux d'obtention d'un DEP ⁷	
				Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)	Durée prévue ⁶ (%)	2 ans après la durée prévue ⁶ (%)
2000	Préuniversitaire	Total	972	45,3	70,1	0,4	2,8
		Masculin	368	37,0	60,1	0,5	4,6
		Féminin	604	50,5	76,3	0,3	1,7
	Technique	Total	704	43,4		3,6	
		Masculin	327	34,5		5,2	
		Féminin	377	50,9		2,1	
	Accueil ou transition	Total	180	6,7		7,8	
		Masculin	102	6,0		8,8	
		Féminin	78	7,7		6,4	
	Total	Total	1 856	40,8		2,3	
		Masculin	797	32,0		3,5	
		Féminin	1 059	47,5		1,4	
2001	Préuniversitaire	Total	870	49,4		0,3	
		Masculin	343	39,4		0,6	
		Féminin	527	56,0		0,2	
	Technique	Total	694	46,8		4,6	
		Masculin	330	36,9		6,7	
		Féminin	364	55,7		2,7	
	Accueil ou transition	Total	222	7,7		9,5	
		Masculin	125	2,4		9,6	
		Féminin	97	14,4		9,3	
	Total	Total	1 786	43,2		3,1	
		Masculin	798	32,6		4,5	
		Féminin	988	51,7		2,0	

1. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
2. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
3. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
4. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial.
5. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
6. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
7. Le taux d'obtention d'un DEP précise la proportion d'élèves de la cohorte qui n'ont pas obtenu une sanction d'études collégiales (DEC ou AEC) au cours de la période d'observation indiquée mais plutôt un diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP) au cours de cette même période. Les taux d'obtention d'un DEP ne sont pas cumulatifs d'une période d'observation à la suivante; ils sont propres à chacune des deux périodes d'observation.

Source : Système CHESCO, version 2005.

GRAPHIQUE 5.7

Taux d'obtention d'un DEC et d'une AEC par les nouveaux inscrits¹
à l'enseignement ordinaire, dans l'ensemble du réseau collégial²
de la région de la Chaudière-Appalaches³, selon la durée prévue et deux ans après
la durée prévue⁴, le type de formation⁵ et le sexe, de 1993 à 2001



1. Il s'agit de l'ensemble des élèves inscrits pour la première fois au collégial.
 2. L'ensemble du réseau collégial regroupe les cégeps, les collèges privés subventionnés et les écoles gouvernementales de la région.
 3. Il s'agit de la région administrative où se situe l'établissement collégial auquel l'élève a fait sa première inscription au collégial.
 4. Pour chacune des périodes d'observation (durée prévue et deux ans après), la mesure indique la somme des DEC et des AEC obtenus par les élèves de la cohorte. Seule la première sanction des études collégiales obtenue par l'élève est considérée dans le calcul. En formation préuniversitaire, la durée prévue des études est de deux ans et, en formation technique, elle est de trois ans. Bien que la notion de durée prévue des études ne s'applique pas à la session d'accueil et à la session de transition, on indique le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales enregistré trois ans après le début des études collégiales. Le taux d'obtention d'une sanction d'études collégiales est calculé deux ans après la durée prévue des études, c'est-à-dire quatre ans pour les programmes de formation préuniversitaire et cinq ans pour les programmes de formation technique et pour la session d'accueil et la session de transition.
 5. Il s'agit du type de formation collégiale à laquelle l'élève s'est inscrit à sa première inscription au collégial. Les résultats obtenus dans un type de formation collégiale regroupant moins de 30 nouveaux inscrits doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.
- Source : Système CHESCO, version 2005.

TABLEAU 5.8

Taux de passage à l'université¹, à l'automne 2003, des titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 dans un cégep de la région de la Chaudière-Appalaches et qui fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers², selon le type de formation et le sexe

Région	Type de formation	Titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003 Nombre	Titulaires d'un DEC obtenu en 2002-2003, inscrits à l'université comme étudiants réguliers à temps plein ² Nombre	Taux de passage à l'université à l'automne 2003 (étudiants réguliers à temps plein ²) %
Chaudière-Appalaches	PRÉUNIVERSITAIRE	673	522	77,6
	Hommes	223	174	78,0
	Femmes	450	348	77,3
	TECHNIQUE	772	188	24,4
	Hommes	345	80	23,2
	Femmes	427	108	25,3

Ensemble du Québec	PRÉUNIVERSITAIRE	23 081	18 554	80,4
	Hommes	8 435	6821	80,9
	Femmes	14 646	11 733	80,1
	TECHNIQUE	18 066	4 155	23,0
	Hommes	7 063	1 978	28,0
	Femmes	11 003	2 177	19,8

1. Seules les universités québécoises sont considérées.

2. Une personne est dite de statut régulier lorsqu'elle est admise à un programme d'études menant à l'obtention d'une sanction d'études (certificat, diplôme, baccalauréat, etc.). Au 1^{er} cycle, à un trimestre donné, une personne est considérée à temps plein lorsque sa charge de cours est de 12 unités ou plus.

Source : DRSI, MELS, Banque des cheminements scolaires (BCS) au 8 décembre 2004.